

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

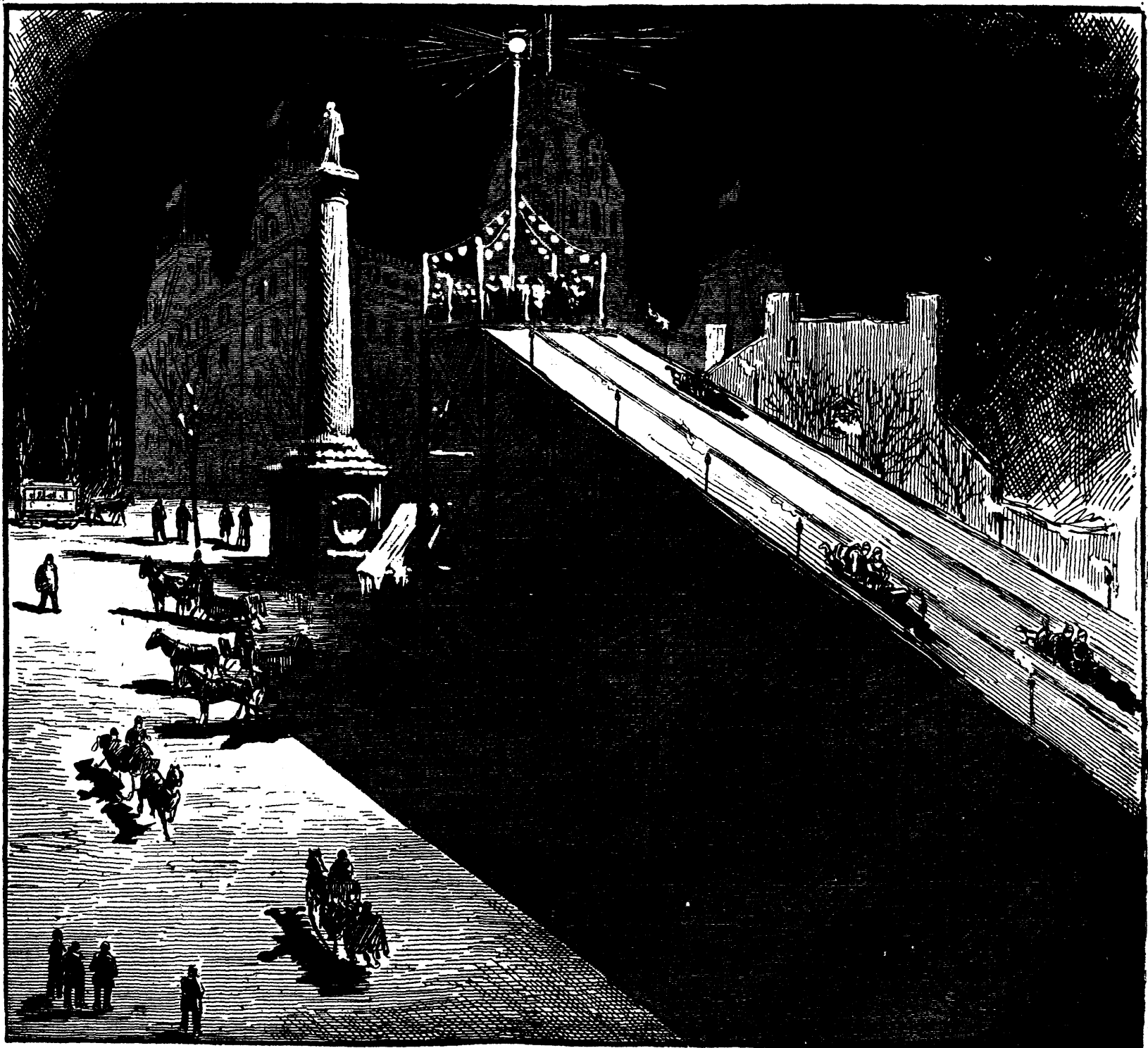
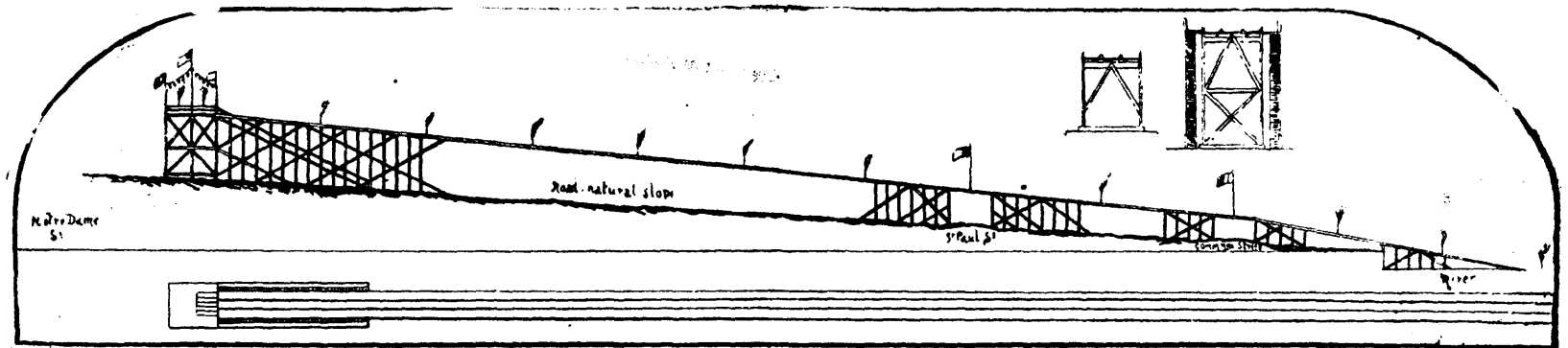
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

3me année, No 143—Samedi, 29 janvier 1887
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



MONTRÉAL. — LA GLISSOIRE DE LA PLA E JACQUES-CARTIER

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 29 Janvier 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu.—Nos gravures.—Les Canadiens des États-Unis.—Poésie : La Canadienne, par J. B. Caouette.—Un demi-sauvage.—La mode pratique.—Choses et autres.—Récréations de la famille.—Feuilleton : Jean-Jeudi.—Parlement de Québec.

GRAVURES : Montréal : La glissoire de la Place Jacques-Cartier.—Les signes du zodiaque : Le verseau.—Un demi-sauvage.—Gravure du feuilleton.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	350
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
36 Primes, à \$1	36

94 PRIMES . . . \$200

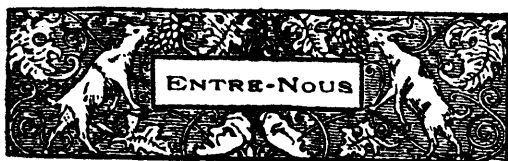
Le tirage se fait chaque mois dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

PRIMES MENSUELLES

TRENTE QUATRIÈME TIRAGE

Le trente quatrième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de janvier), aura lieu SAMEDI le 5 février, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



UN terme très souvent employé dans le journalisme, et peu connu des personnes qui ne sont pas du métier, est le mot *scoup*.

Ne cherchez pas dans les lexiques, il n'y est pas. D'où vient-il ? Je n'en sais rien, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est usité à chaque instant, chez nous, en anglais et en français, et si les grammairiens lui refusent l'entrée au dictionnaire par la grande porte, il finira par entrer par la fenêtre.

On entend par *scoup* une nouvelle importante qu'un journal publie et que les autres confrères n'ont pas.

Il n'est pas rare d'entendre, à Montréal et à Québec, des journalistes dire : "Eh bien, on vous a *scoupé* hier !" — car on en a fait un verbe français — "Nous allons vous *scouper* ce soir !"

On a remarqué, dernièrement, que Montréal avait *scoupé* Québec à propos de la démission du premier ministre, l'hon. M. Ross.

Un autre jour, c'est Québec qui *scoupe* Montréal. Ces choses arrivent à tour de rôle.

Si une nouvelle sérieuse arrive à un journal, aussitôt on prend les plus grandes précautions pour que les autres ne l'apprennent pas à temps pour la publier le même jour.

Ceci se fait partout.

. Un des plus beaux *scoups* connu, est le dernier du *Pall Mall Gazette*, de Londres ; il ne date que de trois semaines et était très importantes, aussi, les journaux anglais ont ils raconté avec complaisance les moyens employés pour garder le secret.

Ils intitulent leur récit : "Un grand *scoup*."

Vendredi, vers onze heures du soir, lord Randolph Churchill se fit conduire au journal et demanda à voir le rédacteur en chef. Ils restèrent ensemble pendant environ deux heures, et à peine était-il sorti qu'on fut témoin d'étranges choses !

Le ministre venait de remonter en voiture, quand ordre fut donné de fermer les portes de l'établissement, tant des bureaux que des ateliers, et de remettre les clefs au rédacteur en chef. Ce qui fut fait sans retard.

Personne, depuis le directeur du journal jusqu'au *diable* de l'imprimerie (le plus jeune apprenti), ne put avoir la moindre communication avec le dehors. Les reporters, qui se trouvaient en ville ne purent rentrer, et ceux qui étaient à l'intérieur étaient prisonnier. La consigne était : "On ne sort pas, on n'entre pas !"

Tout ce mystère dura jusqu'au jour, et chacun se demandait avec inquiétude la cause de toutes ces précautions.

Le fond de l'affaire était que lord Churchill avait confié au rédacteur du *Pall Mall Gazette* sa décision de donner sa démission, et l'article et ses commentaires ne furent donnés aux imprimeurs qu'à la dernière minute.

Quand enfin, le journal fut imprimé, on ouvrit les portes et les choses reprirent leur train ordinaire.

Le *Pall Mall* avait seul la grande nouvelle ! !

. Avoir une nouvelle ! l'avoir seul ! mais vous ne savez pas jusqu'où un journaliste peut pousser le dévouement, l'abnégation, le mépris de la mort même, pour arriver à ce résultat.

En voulez vous une preuve ?

Il y a quelques années, je ne sais plus trop en quel pays, ni dans quelle ville — n'insistez pas sur ces détails — un des *reporters* d'un grand journal, dont j'ai oublié le nom, sortit vers deux heures du matin, cherchant du nouveau.

Il faisait un temps de chien ou plutôt un temps à ne pas mettre un chien dehors, la rue était aussi déserte que le Sahara, aussi vide que la tête de... chose, l'autre, vous savez ?

Il n'avait pas fait dix pas, que là, juste devant lui, suspendu au poteau d'un reverbère, il aperçut... un pendu ! un vrai pendu, pendu par le cou, comme le sera un jour... enfin n'importe... !

Un pendu, en plein cœur de la ville, dans la rue, au milieu de la tempête, mais c'était une trouvaille, un sujet magnifique, qui fournissait bien trente lignes émouvantes, mystérieuses, fantastiques !

Vraiment, vu d'en bas, avec la lumière tombant de haut et le vent qui le balançait de droite et de gauche, ce pendu était splendide !

Oui, mais les autres confrères allaient venir ; eux aussi, cherchant la nouvelle de la nuit, et certainement leur flair allait les conduire de ce côté, ils verraient le pendu et, eux aussi, feraient du style en racontant cette étrange aventure. Du moment où tout le monde savait la chose, ce n'était plus une nouvelle, mais bien le secret de Polichinelle !

— Eh bien ! Cela ne sera pas, j'ai l'ai vu le premier, il est à moi, ce pendu m'appartient, c'est mon bien, c'est ma chose.....

Ce disant, notre homme, leste comme un chat et futé comme un renard, grimpe au poteau du reverbère, coupe la corde, et le corps, après avoir tourné dans le vide, tombe lourdement sur le trottoir.

Il le prend, le soulève vivement, le charge sur son dos, s'enfuit comme un étudiant en médecine qui sort du charnier, retourne au bureau du journal, ferme la porte double tour, dépose son pendu sur un canapé et... prend sa plume.

Vous voyez la situation :

Seul, dans son bureau, après avoir contemplé longuement ce cadavre couché devant lui, il se mit à écrire longtemps ; il écrivait, écrivait, écrivait...

Ce mot était jeune, beau, il avait dû aimer, oui, c'était bien cela, et tout un drame d'amour poignant de détails évanouis, se déroulait sous sa plume agile et féconde... Parfois, quand l'inspiration manquait, quand le cerveau était à sec, il regardait ce cher pendu et, aussitôt, les idées arrivaient, pensées, tendres, terribles, délicieuses, effrayantes, et toujours il écrivait.

Enfin, il termina et mit le nombre 30 au bas du dernier feuillet, (30 est le point final d'un article,

en coutume de journaliste) et porta le tout en haut, à l'imprimerie.

La nouvelle parut quelques heures plus tard et fit grande sensation.

. Hélas ! le bonheur parfait n'est pas de ce monde !

La scène de la rue avait eu un témoin, un détective, débouchant à pas de loup d'une rue voisine, était arrivé juste au moment où notre reporter s'enfuyait avec son pendu. Il le vit entrer au journal, fermer la porte avec soin, etc., etc., et soupçonnant quelque terrible drame, il attendit, mais bientôt, se hissant jusqu'à la fenêtre du bureau, il aperçut le brave garçon, les yeux baignés de larmes, regardant le cadavre, dont la langue, longue, bleue, bouffie, semblait l'accuser...

À la sortie du bureau, au petit jour, il l'arrêta, et, malgré ses protestations d'innocence, le malheureux subit un long procès, fut reconnu coupable et condamné à être pendu à son tour.

La justice commet parfois de ces erreurs regrettables.

Au moment où, résigné, il allait être lancé dans l'éternité, comme disent les jeunes écrivains, il eut un mot qui résumait toutes les préoccupations de sa vie :

"Vous avez beau faire et beau dire, s'écria-t-il d'une voix tonnante, c'était un beau *scoup* !"

Et il rendit l'âme !

Plus tard, on reconnut l'erreur, mais il était trop tard !

Voilà du caractère, voilà de la conviction, de l'attachement à sa profession ! A la bonne heure !

Les hommes de cette trempe sont rares !

Je sais bien que l'histoire paraîtra sans doute un peu invraisemblable à quelques-uns, cela ne m'étonne pas, car j'ai éprouvé la même sensation moi-même, et vrai, si ce n'était pas un de mes amis qui m'avait raconté la chose, je ne l'aurais pas crue.

. Nos amis du Club le Canadien, je vous l'ai déjà dit, je crois, ont beaucoup étonné les New-Yorkais par l'étrangeté de leur costume, mais les raquettes qu'ils portaient suspendues sur le dos selon l'usage, étaient pour eux un plus grand sujet d'étonnement encore.

Il n'ont pas été les premiers à être surpris et ils ne seront pas les derniers.

On raconte, à ce sujet, une bonne histoire dont un jeune Londonnien, frais arrivé d'Angleterre, a été le héros.

Ce cockney voyageait en hiver dans une partie peu habitée du nord de la province de Québec. Il remarqua tout à coup, sur la neige, une étrange piste traversant la route et se dirigeant vers un bois voisin, et, saisi d'inquiétude, il demanda à son cocher quel animal avait produit ces empreintes.

Le conducteur du traîneau, un brave Canadien-français, bien que ne pouvant parler anglais, comprit la demande par les gestes qui l'accompagnaient et répondit :

— Pied de raquettes, m'sieur.

L'enfant de la Tamise nota aussitôt ce fait sur son carnet et dit qu'il avait échappé à un grand danger, ayant été sur le point d'être attaqué par un terrible et féroce animal nommé *racket*, dont les pieds étaient si larges et si singulièrement conformés, qu'ils le soutenaient sur la neige.

Cette aventure fut publiée dans les journaux scientifiques anglais, et pendant longtemps les savants furent engagés dans une discussion très aigre au sujet du nom à donner à cette étrange animal.

. Un voyageur français, le baron Le Hontan, a évité en se renseignant, de commettre la bourde du jeune cockney.

Voici la description qu'il donne de la raquette dans son livre : *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale*, publié en 1712 et accompagné de dessins très exactes et très curieux.

"J'ai été pendant longtemps, dit-il, à la chasse aux originaux avec les sauvages, dont je vous ai dit plusieurs fois que j'apprenais le langage. Cette chasse se fait sur la neige, avec des *raquettes*, telles que vous les voyez dessinées sur ce papier. Elles ont deux pieds et demi de longueur et quatorze pouces de largeur, le tour de la raquette est de

bois fort dur, d'un pouce d'épaisseur, que relient les mailles de la manière de celle dont on se sert pour jouer à la paume, à la réserve que celles-ci sont faites de cordes de boyaux et les autres de petits lacets de peaux de cerfs ou d'originaux ; vous y voyez deux petites barres de bois qui les traversent afin que les mailles tenant à plusieurs endroits soient plus roides et plus stables. Le trou qui est à l'endroit où vous découvrez deux courroies est le lieu où l'on met la pointe du pied afin qu'étant bien attaché par ces ligatures qui font deux tours audessus du talon, le pied soit ferme par le bout qui à chaque pas que l'on fait dans la neige s'enfonce en ce trou ; on marche bien plus vite avec ces machines sur la neige qu'on ne le ferait avec des souliers sur le chemin battu. Elles sont si nécessaires, qu'il serait impossible, non seulement de chasser et d'aller dans les bois, mais même d'aller aux églises, pour peu qu'elles soient éloignées des habitations ; car il y a ici ordinairement trois ou quatre pieds de neige pendant l'hiver."

C'est bien là la raquette primitive, et la nôtre n'a fait que subir quelques modifications.

* * Il paraît que quelques personnes de notre pays s'occupent de politique, du moins je me le suis laissé dire ; on affirme aussi, c'est encore un bruit qui m'est venu à l'oreille, que les citoyens de la province de Québec sont divisés en quatre ou cinq partis.

Je ne puis le croire ; ceci est complètement en dehors du caractère des électeurs canadiens, et je suis persuadé que j'ai rencontré de mauvaises langues qui ont voulu me faire prendre des vessies pour des lanternes.

Jamais on ne me persuadera que, isolés comme nous le sommes, en pays complètement anglais, on songe à autre chose qu'à rester unis, afin de mieux défendre nos droits et nos privilèges, que certains gallophobes cherchent à nous enlever.

L'union fait la force, dit un vieux proverbe, et vraiment si jamais nous commettons la sottise de nous quereller, de nous diviser quand l'ennemi commun nous attaque, ce ne serait pas le moyen d'être bien solides et de pouvoir résister à l'assaut.

Mais, je le répète, et je ne sais trop pourquoi je vous parle de tout cela, je n'en crois pas un mot.

Cependant, en admettant la chose un seul instant—simple hypothèse—si nous avons quatre partis dans la province de Québec, pour une population qui n'excède pas seize cent mille habitants, je me demande ce que nos cousins, les Français, vont dire de nous, eux que nous blâmons toujours d'être divisés.

Ils pourraient nous dire que pour être à notre niveau, d'après un calcul proportionnel à la population des deux pays, la France devrait avoir quelque chose comme cent cinquante partis !

Cela nous apprendrait à nous moquer des autres. Mais je n'ignore pas qu'on a abusé de ma bonne foi.

Leon Leduc

PARLEMENT DE QUÉBEC

Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, nous sommes obligés de suspendre pendant deux ou trois semaines la publication des portraits des députés, qui doivent former la galerie de portraits que nous avons commencée.

Cet arrêt ne sera que temporaire.

NOS GRAVURES

LA GLISSOIRE JACQUES-CARTIER

Nous donnons sur notre première page la vue en perspective et les plans de la grande glissoire érigée pour le carnaval, sur la Place Jacques-Cartier.

Les dimensions de cette montagne russe sont énormes, puis quelle n'a pas moins de 640 pieds de longueur et si on ajoute à ce nombre les cinq cents pieds de prolongement du voyage qui se fera sur la glace on arrive à un total de près de douze cents pieds.

M. Lapointe est l'architecte de cette construction et M. Réaudoïn, l'entrepreneur des travaux.

Cette glissoire sera éclairée a giorno par de nombreuses lumières électriques.

LE VERSEAU

Si l'on en croit les anciens et les doctes dissertateurs qui ont compulsé les œuvres d'Ovide et de Virgile, le onzième signe du zodiaque, le Verseau, représente Ganymède que Jupiter fit enlever par un aigle pour lui verser le nectar en remplacement d'Hébé. A cause de l'urne remplie du liquide que Ganymède ne cessait de vider dans la coupe des dieux, les Latins donnèrent à ce signe zodiacal le nom d'*Amphora*. D'autres savants prétendent qu'il a été ainsi nommé parce qu'il annonçait aux Egyptiens l'inondation du Nil.

Sans vouloir prendre parti dans cette question d'étymologie, le Verseau nous paraît bien mériter son nom... même dans nos climats. Du 21 janvier au 18 février, laps de temps pendant lequel le soleil semble parcourir cette constellation, nous sommes, à proprement parler, dans la saison des pluies. Il est vrai que, depuis quelques années, cette distinction devient de moins en moins sensible : le Verseau semble régner en souverain éternel dans le Zodiaque, et Ganymède doit avoir à son amphore une énorme férule par laquelle s'échappe le nectar divin qui se transforme en eau dans l'éther et retombe en ondes diluviennes sur les pauvres mortels.

Cette impression "d'eau partout" est admirablement rendue dans la gravure que nous reproduisons : l'eau qui s'échappe de l'urne d'Hébé—l'artiste a préféré cette figure qui personnifie la Jeunesse à celle de Ganymède qui ne personnifie que l'échanson céleste—l'eau est représentée sous tous les aspects : elle ruisselle, elle égoutte lentement, elle écume avec fracas à fiots précipités, elle s'épand en nappes limpides et se perd dans le lointain, confondue avec l'horizon. *Aquarius* ! l'abîme des eaux, cet abîme sur lequel, dit la Genèse, l'Esprit de Dieu était porté.

Comme consolation et pour faire diversion aux tristesses qu'évoque dans l'âme humaine cette saison des pluies, les astrologues tirent un horoscope favorable des personnes nées sous le signe zodiacal du Verseau. Ces personnes seront, assurent-ils, d'une grande vivacité et se mettront volontiers en colère. Néanmoins, elles tiendront à obliger leurs amis. Elles sauront garder un secret, et joindront à la beauté de la figure et de la taille la subtilité et le génie.

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS



M. N. R. MARTINEAU

C'est toujours pour nous un nouveau plaisir de présenter à nos lecteurs, ceux de nos compatriotes qui se sont distingués dans les différentes carrières de la vie, en se dévouant pour l'avancement et le plus grand bien de notre nationalité.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de publier le portrait et la biographie d'un Canadien-Français, M. N. R. Martineau, de Fall River, Mass., qui, lors des dernières fêtes du Cardinalat à Québec, a eu l'insigne honneur de recevoir de Sa Sainteté Léon XIII, le titre de Chevalier du Saint-Sépulcre.

M. Narcisse Rodolphe Martineau est né à Saint-Michel de Bellechasse, P. Q., en 1836, du mariage de sieur Michel Martineau et de dame Geneviève Asselin. Il fréquenta d'abord l'école élémentaire de son village, puis à l'âge de 14 ans, il entra au collège de Saint-Michel où il étudia pendant trois ans.

En laissant le collège, il devint comptable dans la maison de commerce de M. Elie Caron, de Québec. Après avoir occupé cette position pendant quelques années, il passa aux États-Unis où il se livra au commerce de liqueurs en gros.

En 1869, alors qu'il résidait à Webster, Mass., nos compatriotes de cette localité, lui confièrent la mission délicate de négocier l'achat du terrain et de l'église de ce centre important. Il s'acquitta de cette mission avec succès et à la grande satisfaction de la congrégation canadienne.

En 1882, il résidait à Cohoes, N. Y., où il fut nommé président d'un syndicat, pour l'érection d'un collège commercial.

En 1883 M. Martineau établit sa résidence à Fall-River, Mass. Quelque temps après son arrivée dans cette localité, de graves difficultés s'étant élevées entre la congrégation canadienne et l'autorité diocésaine, et croyant que ce différent menaçait de se prolonger, nos compatriotes le nommèrent, le 11 mars 1885, délégué auprès de la S. Congrégation de la Propagande, à Rome, afin d'y représenter leurs griefs. M. Martineau remplit cette charge avec beaucoup de dévouement et une grande habileté, ainsi que l'atteste l'extrait suivant d'une lettre adressée par M. l'abbé J. C. Caisse, curé de Saint-Sulpice, P. Q., alors à Rome, à l'un des syndics de la congrégation canadienne de Fall River :

J'ai suivi votre cause avec un intérêt tout spécial. Je déclare donc solennellement sur mon âme et conscience ; 1o. Que M. Martineau n'a rien épargné pour la défense de votre cause, ni travail, ni peine, ni temps, ni fatigue ; 2o. Qu'à mon jugement et à celui d'autres personnes intelligentes, entre autres, monsieur le vicaire-général Désilets, Procureur de Mgr Lafliche qui se trouvait aussi à Rome, dans le temps, la cause de Fall-River ne pouvait être mieux plaidée, et défendue qu'elle l'a été par lui ; 3o. Que M. Martineau a été reçu deux fois en audience par le Souverain Pontife, et la dernière fois, il a eu le bonheur de commuer de sa main ; 4o. Le cardinal Siméoni m'a dit à moi-même au mois de juin, qu'il portait une profonde estime à M. Martineau, et qu'il trouvait qu'il avait exposé votre cause avec une grande lucidité et qu'il l'avait très bien défendue.

La mission de M. Martineau fut couronnée d'un plein succès et obtint le redressement des griefs de nos compatriotes.

Dans une lettre que Son Em. le cardinal Jacobini, le 29 mars 1886, adressait à M. Martineau, de la part de S. E. le cardinal Siméoni, Préfet de la S. Congrégation de la Propagande, de cha'eu reuses félicitations lui sont adressées pour son zèle et son travail dans le règlement des difficultés de Fall-River.

Enfin, le 20 juillet dernier, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a bien voulu mettre le comble à ces éloges et rendre hommage à son mérite en lui conférant le titre de Chevalier du Saint-Sépulcre, l'une des plus hautes dignités qui puisse être accordée à un laïque.



LA CANADIENNE

(Sur l'air de : la Huronne)

Ier COUPLET

Ravissante est la Canadienne
Avec ses yeux pleins de douceur,
Son teint rosé, son port de reine
Qu'admire le fin connaisseur.
En robe de soie ou d'indienne,
Elle plaît toujours au galant !
Chantons l'aimable Canadienne, } bis.
Amis, dans un joyeux élan !

Ile COUPLET

Jadis, sur les champs de bataille,
Elle cueillit plus d'un laurier,
Et de nos jours elle travaille
A maintenir l'ordre au foyer ;
De notre honneur c'est la gardienne,
Le champion ferme et vaillant !
Chantons l'aimable Canadienne, } bis.
Amis, dans un joyeux élan !

IIIe COUPLET

Regardez-là dans une fête
Rire et parler avec chaleur,
Puis souvent faire la conquête
De celui qu'elle a pour causeur !
On la proclame magicienne,
Certes, c'est bien l'équivalent,
Chantons l'aimable Canadienne, } bis.
Amis, dans un joyeux élan !

IVe COUPLET

Charitable autant que gentille,
Elle visite le réduit
Où le feu rarement pétille,
Où le bonheur jamais ne luit !
Et l'or de cette humble chrétienne
Soulage le pauvre artisan !
Ah ! oui, chantons la Canadienne, } bis.
Amis, dans un joyeux élan !

J. B. CAUETTE.



LES SIGNES DU ZODIAQUE. — LE VERSEAU

UN
DEMI - SAUVAGE

Il compte parmi mes meilleures aventures celles qui m'ont mis en rapport intime avec quelques-uns de ces vieux coureurs de bois français du Canada, tels que Cooper en a fait le portrait dans ses intéressants ouvrages.

Le type le plus original, le plus spirituel et le plus parfait du genre me fut fourni, sans discussion, par Jérôme Saint-Georges de Laporte, dont j'eus l'avantage de faire la découverte, en 1864, au fort Bonne-Espérance, sous le cercle polaire arctique, dans le voisinage duquel j'ai passé de longues années.

C'était un homme de soixante-huit ans, d'une taille au-dessus de la moyenne, avec un physique distingué : nez busqué, petits yeux gris, pétillants d'esprit et de malice, front grand, élargi par une calvitie qui ne lui laissait qu'une couronne de cheveux blonds, frisés et très fins, indice d'un esprit souple. Sa démarche était lourde comme celle d'un matelot. Il se balançait de bâbord à tribord comme un navire qui roule. Jusqu'en 1862, il n'avait pas eu plus de religion qu'un bateleur de foire. A l'arrivée des prêtres français au fort de Bonne-Espérance, il se convertit, et, passant subitement à l'excès contraire, il devint le suisse de leur chapelle.

Jérôme était une chronique vivante. J'aurais pu faire le livre le plus curieux des récits émouvants ou drolatiques qui tombaient de ses lèvres.

Jérôme avait accompagné Franklin, Richardson, Pullen et Cooper dans leurs expéditions à la mer Glaciale, pour la recherche du fameux passage du Nord-Ouest. Jérôme avait été du petit nombre de ces créoles français, hardis et courageux, qui traversèrent les Montagnes-Rocheuses en compagnie des Bell, des Murray et des Campbell pour aller établir des postes commerciaux dans l'Alaska et la vallée du haut Youkon.

Quoique français d'origine, de langue, d'esprit et de religion, et citadin du Canada par la naissance, Saint-George participait plus du sauvage que de l'homme civilisé ; non point par nature, mais par élection. Ses aspirations et ses goûts l'avaient poussé dans le désert à un âge où les jeunes gens recherchent les plaisirs et les amusements des villes. Et, comme il est bien plus facile de descendre l'échelle sociale que de la remonter, Jérôme était devenu un sauvage dans toute l'acceptation du mot.

Sa vie avait été un handicap étourdissant et irréflecti. Entre le clocher pointu de Sainte-Thérèse, où il avait vu le jour, et cette lourde barque chargée de poissons que je lui avais vu traîner, au fort Bonne-Espérance, avec des essoufflements de cheval fourbu, Saint-Georges avait fait une foule d'étapes et de stages, dans sa vie de coureur de bois.

Il avait d'abord tiré le soufflet de la forge de son père, qui, quoique issu de sang nob'e, n'était qu'un honnête Vulcain du village, cumulant les fonctions de serrurier, d'armurier et de maréchal ferrant. Mais Jérôme n'avait jamais fait qu'un massacreur de serrures et un gaspilleur de fer ; c'est au point que, un beau jour, son vieux saint Eloy de Père congédia son Oculi en lui colloquant le pied je ne sais où, ce qui l'envoya rouler dans la rue.

Saint-Georges y prit le goût du pavé. Il s'en alla à Montréal, le Paris du Canada, et s'y enrôla comme cocher dans une compagnie de fiacres de louage ; ce que l'on appelle tout bonnement un *charretier*, c'est-à-dire un conducteur de char, quelle que soit sa forme.

Les voitures de places étaient alors de sordides cabriolets, de ténébreuses vinaigrettes sans accotoirs, mal suspendues, et au fond desquelles le voyageur faisait certaines rencontres qui lui procuraient souvent, bon gré malgré, le voyage de Cythère. Les récriminations étaient toujours accueillies par les dits charretiers avec un air innocent et inconscient parfaitement joué.

On ne s'y trompait pas, et, lorsque l'aventure déplaisait au citadin et qu'il appelait à son aide la police, les coups du bâton noir pleuvaient sur le dos de ces cochers peu délicats.

Pour être manœuvré au nom de Sa Majesté *the Queen* à la manière d'un sceptre, un bâton n'en est pas moins un bâton, surtout quand il est emmanché d'une main irlandaise, et que c'est l'échine d'un

C'était ce qu'il voulait.

A cheval sur ce prétexte, Jérôme prit le galop vers les déserts du Saguenay, du lac Saint-Jean et du haut Saint-Maurice. Des forêts incommensurables, contenant les plus belles essences d'épicéa, de sapin, de mélèze, de chêne et de frêne y étaient en exploitation. Il s'y embaucha à raison de dix-huit souverains par mois, et devint *homme des chantiers*.

La maison de son père ne le revit plus. Jérôme se ressentait toujours de cette caresse de la semelle paternelle. Le bonhomme s'était trompé d'enclume, évidemment, et il en gémissait ; mais les conséquences de telles erreurs sont souvent d'autant plus profondes et plus durables qu'elles sont fondamentales.

Mais sa pauvre mère, hélas ! pourquoi Jérôme la quitta-t-il ?

Quand il fut fatigué de couper des sapins par le pied et de les transformer en *billots* ; quand il eut connu tous les sinus de l'Ottawa et du Saguenay, tous les méandres de la Gatineau et du Saint-Mau-

rice ; quand il eut sauté une centaine de rapides, roulé tous les Pat de son chantier, et ramassé une centaine de louis d'or qu'il envoya à sa mère, Jérôme Saint-Georges de Laporte, devenu Terreur n° 1 et Don Quichotte n° 2, se sentit capable de se faire craindre et respecter de n'importe qui. Dès lors il ne rêva qu'une chose : voir et parcourir le pays d'en haut, ainsi qu'on appelait alors, dans le Canada civilisé, les contrées lointaines et sauvages du Nord-Ouest.

Un beau jour que Jérôme venait de descendre sur un train de bois jusqu'à la ville de Bytown, il se décida à ne plus retourner dans les chantiers. Le demi-sauvage voulut goûter les charmes d'une discipline et d'une indépendance plus parfaite encore.

Il monta dans une pirogue, en écorce de bouleau, que des sauvages, aux gages de la compagnie de la Baie d'Hudson conduisaient au fort William ; il quitta pour toujours le Canada, gagna le lac Supérieur, et parvint enfin à son nouveau poste.

Il n'y fut tenté ni par les mines de cuivre ni par les mines d'argent que découvrit le jésuite Marquette, un Français. Il avait eu le malheur d'avoir là, comme aux chantiers, comme à Montréal, un patron, irlandais. Ils semblaient éclore sous les pas de Saint-Georges pour exercer sa patience et ses poings. Ce dernier, le chef-facteur du fort William, était avare, hargneux et querelleur. Au dire de Jérôme, il ne parlait qu'à coups

de poings ou en crachant au visage de son interlocuteur.

Le Canadien n'y tint plus et déserta.

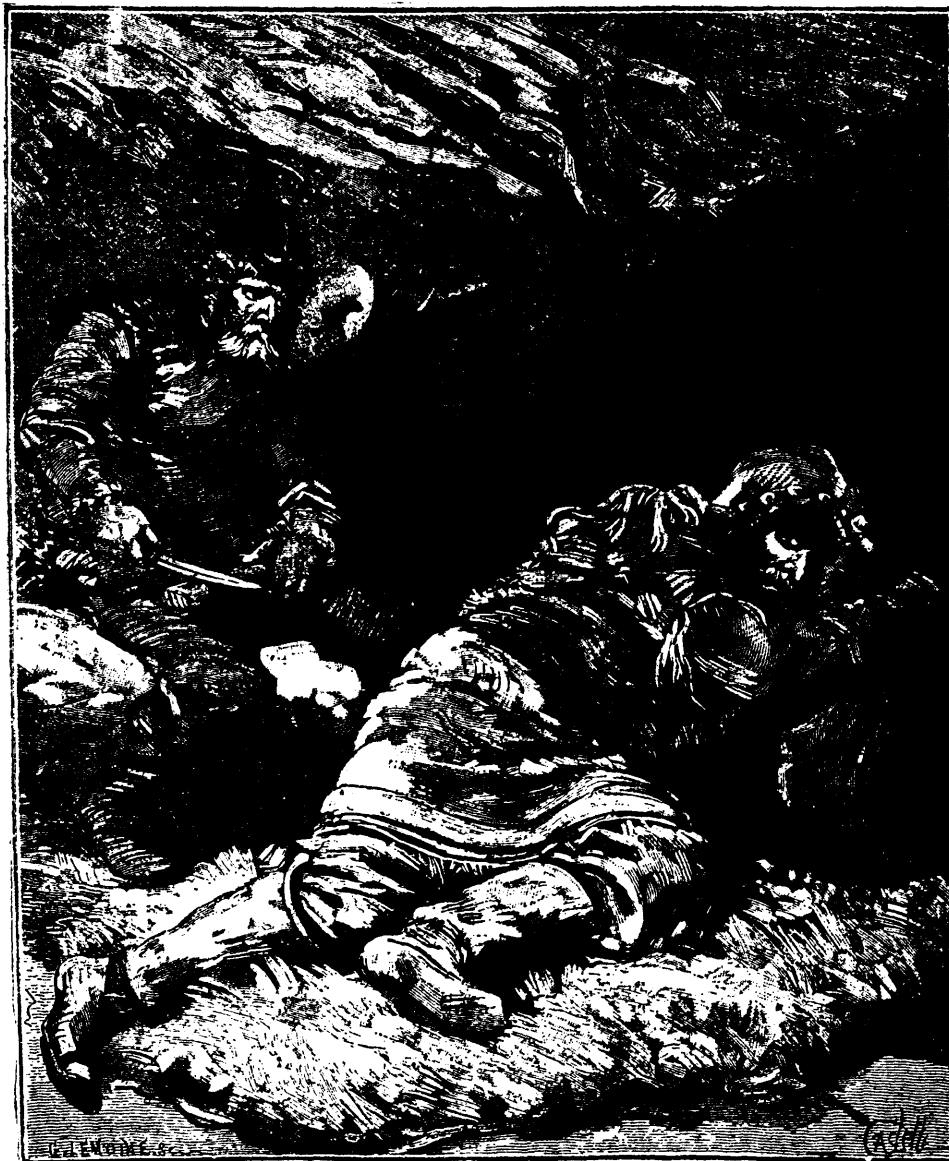
Il s'embarqua avec des Saulteux sur la rivière Winnipeg, traversa les lacs des Bois et la Pluie, gagna la Rivière-Rouge—tous les pays découverts par nos compatriotes, les Varennes de la Vérandrye, les Arnault, les DeGroseillers—il arriva au fort Garry, où on le prit pour un Sioux en déroute ou pour un esclave échappé aux griffes des Chipeways, du lac Rouge.

Là, Jérôme s'en alla trouver le commis préposé aux engagements :

—Je suis venu ici, dit-il à l'employé, pour m'engager...

—Comment t'appelles-tu ?

—Bonté ! fit-il en crachant sa chique, mon père m'appelait Saint-Georges et ma pauvre mère, bonté ! Jérôme, Mais les associés ne m'appellent



Son compagnon affilait son couteau dans le dessin de le tuer.—Page 310, col. 3.

Canadien qui lui sert de tambour.

On connaît la haine inconcevable et déraisonnée de Pat pour Baptiste. Elle dérive de l'aversion séculaire du Celte pour le Gallo ou le Saxon. Cette rivalité existe en Bretagne, en pays welche, en Canada, où les deux races se trouvent en contact. Le sang irlandais, qu'il tenait de sa mère, ne rendit pourtant point Jérôme que plus acharné contre les *policiens* de Montréal ; précisément parce que bien que à demi Irlandais lui-même, il n'en était pas plus ménagé par ces Irlandais pur sang.

Aussitôt, le sang Franc l'emporta chez lui sur le sang des Erses. Après deux ou trois roulées que notre fort-à-bras donna à la police, de main de maître, Saint-Georges se dégoûta des coucous sans ressorts, des araignées raccrocheuses et de la gouverne de Martin-Bâton, il chercha querelle à son patron, le battit et se fit éliminer de l'ordre respectable des Automédons.

que Laporte. C'est une seigneurie, sauf vot' respect, m'sieu.

—Tu veux dire un sobriquet, fit le commis en riant.

—Connais pas, m'sieu. Je sais que c'est une seigneurie, et pis c'est tout. Si ça ne vous plaît pas, dame, appelez-moi Saint-Georges tout court ; c'est mon nom itou.

—Eh bien ! Jérôme Saint-Georges de Laporte, mon ami, que sais-tu faire ?

—Oh ! m'sieu, j'abats, je pique, j'équarris, je monte en *cajé*, je saute un rapide, je conduis un train de bois dans les tourniquets, et un canot au milieu des rochers. Ren que ça : je ne sis pas brave sur les lacs. Dame, c'est l'accoutumance qui me manque. Et pis, y faut dire que je ne sais pas plus nager qu'un petit chien de plomb.

—Es-tu bon marcheur ?

—Comme un carcajou. Mais, par exemple, faut pas que je sois t'à jeun. Sauf votr' respect, j'ai l'estomac faible, bonté ! faible, faible !

—Tu as donc bon appétit ?

—Comme trente-six lous.

—*By Jove !* c'est sérieux, fit l'Anglais en riant. Et montes-tu à cheval ?

—Non. Mais je sais conduire un sleigh, un cab, une malle ou une carriole. Je sais ferrer un cheval, raccommoder une charrette ou une serrure, je sais faire le plum-pudding et les crêpes, le rababou et la sagamité. Je boulange, je sais conduire les chiens, je.....

—Allons, tu es un homme universel, St-Georges, mon ami, interrompit le commis qui riait aux éclats. Sais-tu lire et écrire ?

Saint-Georges partit à son tour d'un éclat de rire homérique.

—Pas une lettre, m'sieu. A quoi que ça me servirait ? Je sis pas taillé pour faire un commis, moé.

L'employé eut le bon sens de ne pas relever la pointe, proférée d'ailleurs bien innocemment.

—C'est dommage, dit-il, tu aurais fait sous peu un bon interprète et un factotum. Mais on t'occupera, car tu parais fort comme un taureau.

Jérôme se mit alors en position du boxeur, re-troussant ses manches et développant des muscles brachiaux et pectoraux qui lui auraient attiré l'admiration de nos artistes en pugilat.

—Eh bien ! Jérôme, dit le commis anglais, en prenant un air magistral et sérieux, je t'engage, mon ami, pour deux ans au service de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, à raison de 24 livres sterling (600 francs) par an, nourriture et logement en sus, et pour tout faire.

—Tu recevras chaque automne sept livres de thé noir, douze livres de sucre, dix de tabac en corde, quinze de farine et le reste en vêtements. Cela te va-t-il ?

Saint-Georges chercha son chapeau pour le jeter en l'air, et s'aperçut qu'il n'en avait pas. Il fit alors une pirouette, et dit :

—Comme un gant sur la main, m'sieu.

L'employé lui écrivit son acte d'engagement ; puis, tendant le manche de la plume au jeune Canadien :

—Touche là, dit-il bien sérieusement.

—Que voulez-vous que je fasse de ça, m'sieu ! fit Jérôme. Quand je vous dis que je ne sais pas écrire.

—Ça ne fait rien, mon garçon, touche la plume en signe d'acquiescement, et je signerai pour toi. C'est une formalité jugée absolument nécessaire par l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson.

—Y m'a l'air diablement bête ce... cette... comment appelez-vous ça ? c't'encaissement. Mais ça ne fait rien, c'est pas de valeur.

Et il toucha la plume en riant.

Le commis signa pour Jérôme.

—Là ! fit-il en relevant la tête. Maintenant te voilà couché sur le grand registre de la compagnie, tu as touché la plume, tu vas recevoir d'avance la moitié de ton salaire d'un an ; tu ne peux plus revenir sur ta parole d'ici deux ans. Demain tu partiras, et si tu désertes, tu seras passible de prison et de tout ce qui s'en suit. Tu es averti. Maintenant voici douze souverains comptant.

Et il lui compta trois cents francs, partie en comestible, partie en beaux vêtements neufs. Jérôme reçut une capote bleu de ciel, une chemise de flanelle rouge et une autre en coton fleuri, une ceinture fléchée dite de l'Assomption, une paire de

salotons en corderoy et une cravate en soie noire.

—Te voilà maintenant équipé comme un bourgeois, dit le commis.

—Dame, m'sieu, je sis confus... balbutia le brave Canadien.

—C'est bon ! c'est bon ! fais bien ton devoir.

Saint-Georges s'en alla après avoir empoché le restant de ses louis d'or, murmurant en riant :

—Que c'est drôle, un Anglais, bon yieux, que c'est drôle ! Comme si je ne pouvais pas jouer des jambes dès demain, malgré qu'il m'ait fait toucher sa plume ! Et alors, va t'en voir s'ils viennent, Jean, tes beaux écus d'or.

—Mais c'est égal, je ne le ferai pas. Je serai fidèle à ma parole. Ces gens-là sont drôles, mais ils sont drets et strictes. Moé, j'aime les gens drets."

Tout à coup, se ravisant, il revint vers le clerc :

—Excusez, m'sieu. Avant de m'en aller, dites-moi donc un petit brin dans qu'u fort que vous allez mett'e, c't' hivard ?

—Veux-tu aller proche ou loin ?

—Och ! aussi loin que vous voudrez. Je tiens à voir du pays. Le plus loin sera le mieux.

—Aurais-tu commis quelque forfait, par hasard ? fit l'employé, en regardant le Canadien d'un air soupçonneux.

—Que'que fort fait, que vous dites ? Comment appelez-vous c'te fort-là ?

—Un forfait.

—Connais pas. Je n'ai jamais fait de fort, mais je sis capable d'en faire, dame. Je sais manier une hache et un crapet itou. Je sais bâtir, je sais t'équarrir, je..

Le commis se mit à rire de la naïveté des qui-proquos commis par ce voyou des bois et des déserts, ou plutôt ce dévoyé de grande ville.

—C'est bon, fit-il. Puisqu'il n'y a pas de forfait sur ta conscience, et que tu veux faire des forts on t'enverra par delà les montagnes, cet hiver. Là il y aura un fort à faire ou tout au moins à reconstruire. Dieu fasse que ta faim de trente-six lous y soit satisfaite.

—Ainsi soit-il, m'sieu, répondit Saint-Georges car j'ai bon appétit.

—Amen, mon garçon, car on y fait souvent les dents longues.

Ce fut ainsi que le Canadien Jérôme Saint-Georges de Laporte, ce demi-sauvage du Canada civilisé, devint tout à fait sauvage dans le grand district de Mackenzie, par delà les Montagnes Rocheuses, où il alla bâtir les forts Francis et de la Montagne, et reconstruire le fort Halkett.

Dès la première année il eut le bonheur de connaître le goût de ses culottes de cuir et deux vieilles paire de bottes. Pendant quinze jours il vécut de racines, dans les bois. Lorsqu'elles manquèrent, il demanda à son patron, homme bon mais imprévoyant et peu rangé, un métis français, d'origine parisienne, de le laisser partir pour les montagnes où il espérait trouver les sauvages, qui n'avaient plus paru depuis l'automne.

Le commis y consentit. Il lui donna un fusil à deux silex et des munitions de chasse, un paquet de lanières de renne, appelées *assababish*, et une cordiale poignée de mains.

Ce fut tout son viatique.

Saint-Georges, Français courageux, s'élança bravement sur les pentes des Montagnes Rocheuses, seul, sans guides, ignorant le pays, mais sachant bien à quels dangers il s'exposait.

Chaque soir avant de se coucher il tendait des lacets aux lièvres blancs, et pouvait manger de la viande fraîche, à son lever. Il en riait de bonheur. A l'aide d'un bâton il sondait la neige, et, se guidant à peu près à l'aventure, il parvint non sans de longues angoisses et de cruelles incertitudes, à découvrir les Indiens Mauvais-Monde, dans je ne sais quelle vallée des Montagnes Rocheuses.

Il avait marché une douzaine de jours.

Les Mauvais-Monde firent mentir leur nom ; ils accueillirent le pauvre Canadien avec compassion, le gardèrent près d'un mois chez eux, le nourrissant avec la viande grasse ; puis ils l'accompagnèrent au fort Halkett avec des traîneaux pleins de provisions.

Saint-Georges venait de sauver la vie à son patron et à ses compagnons de travail, exténués par la famine.

L'hiver suivant, il ne fut pas plus heureux. En conduisant le courrier du fort Halkett au fort Liards un voyage de huit ou dix jours à la raquette, il se trouva tellement à court de provisions qu'une belle nuit il surprit son compagnon, un créole français comme Jérôme, nommé Nadaud, qui affilait son couteau à l'aide d'un batte-feu, dans le dessein de le tuer et de le dévorer.

Jérôme comprit que la raison du malheureux était oblitérée par l'excès de la faim et de la fatigue ; il eut le bon sens de le ménager. Mais, voyant qu'il ne pouvait lui procurer de la nourriture, il l'abandonna pour faire plus de diligence et tenter de le sauver encore en se sauvant lui-même.

Laissant à Nadaud son fusil, auquel il avait eu soin d'enlever la pierre à feu, ses munitions de chasse et tout son avoir, Saint-Georges s'élança en avant, sans cesse poursuivi par l'image spectrale de son associé affamé et délirant, assis en face de lui pendant la nuit, le couvrant d'un œil hagard, la face empreinte de la férocité du tigre, des tiraillements de la faim, et des terreurs du désespoir.

La crainte d'être tué et mangé par cet ami, que la faim venait de transformer en une brute altérée de sang, soutint seule le courage et les forces de Jérôme. Mais comme il ignorait la situation précise du fort des Liards, où il se rendait à travers les bois, sur la rive gauche de la rivière de ce nom, il ne savait à quel endroit il lui faudrait traverser pour se rendre à ce poste de commerce.

Le soir de sa seconde journée de marche depuis sa séparation d'avec Nadaud, de marche forcée et sans manger, Saint-Georges, exténué de fatigue, ne put résister au sommeil. Il se laissa tomber plutôt qu'il ne se coucha au pied d'un sapin, et y dormit longtemps, car depuis deux nuits il n'avait pris aucun repos.

Ce fut par un dessein secret de la Providence que Jérôme se coucha en ce lieu. Voilà un des faits qui le prouvent. Il s'était couché à 11 heures avant minuit. Lorsqu'il s'éveilla, le soleil déclinait et il sembla au coureur de bois qu'il entendait le bruit que ferait un homme en bûchant du bois à la porte de sa maison. Les voyageurs savent que ce bruit est différent de celui que l'on produit en bûchant dans une forêt, où chaque coup réveille les échos endormis.

Comme dans les élucubrations de son cerveau malade, Laporte avait rêvé qu'il arrivait au fort des Liards, il crut, à son réveil, que les coups de hache qu'il entendait était un reste de ces illusions de son âme. Cependant il se leva, se frotta les yeux, se secoua les oreilles, tendit le cou et ouvrit la bouche pour mieux entendre.

Ce n'était pas une illusion. Le bruit continuait et retentissait à moins d'un kilomètre de distance. St-Georges poussa un cri de joie. "Serait-ce vrai, s'écria-t-il. Serais-je rendu au fort !"

Il repoussa les saules et les aunes épais qui le séparaient du bruit qu'il entendait. Oh ! bonheur ! Il se trouvait sur le bord de la rivière des Liards, et il ne s'en était pas douté.

Jérôme poussa un second cri de joie et s'élança sur la rivière congelée. Il la traversa, gravit la berge escarpée, atteignit la première case qui s'offrit à lui, frappa à la porte, et, poussant un cri où respiraient à la fois la joie et la défaillance, il tomba sur le seuil sans connaissance.

L'infortuné coureur de bois en avait fait plus que ses forces ne lui auraient permis en tout autre temps. La crainte de la mort, l'amour de la vie, le désir de sauver les jours de son ami affolé par la faim, l'avaient jusque-là soutenu. Maintenant, la nature, privée de ses ressorts et abandonnée à elle-même, reprenait le dessus, les nerfs se détendaient et ses forces le trahissaient.

Singulier phénomène !

Le reste se comprend. Saint-Georges reçut les soins que sa position méritait ; puis deux métis vigoureux s'élançèrent dans les bois avec des chiens frais et un traîneau chargé de provisions ; ils recueillirent l'infortuné Nadaud vivant encore mais complètement en délire.

Jérôme Saint-Georges ne révéla pas le secret de son ami ; mais, revenu à lui après de longs jours de soins et de bons repas, Nadaud se trahit lui-même devant son nouveau bourgeois et ses nouveaux associés.

—Y a qu'que part, entre le fort Halkett et ici, un petit campement que je voudrais ben que le yiab'e l'emporte, leur dit-il un jour.

—Et pourquoi donc, mon homme ? lui demanda son chef un métais anglais plein de cœur.

La voix de Nadaud s'étrangla, pendant qu'une larme glissait sous ses paupières.

—L'associé Laporte vous le dira peut-être mieux que moé, répondit-il. Eh ! ben, malheur ! j'étais devenu si fou, si fou de faim et de peur de la mort, que s'il n'était pas parti, bonté ! j'allais commettre un infanticide !

—Un infanticide ! mais il y avait donc une femme avec vous, la mère d'un petit enfant !... Malheureux il fallait m'en avertir plus tôt.

—Oh ! non, il avait ni créature ni enfant ; mais il y avait l'associé Laporte, et c'est lui que j'allais tuer. Och ! tenez ne m'en parlez pas, ça me vire la tête rien d'y penser. Mais j'avais si faim, si faim. On ! je ne sava's ce que je faisais...

—Et c'est ce que tu appelles un infanticide, dit M. H... en éclatant de rire. Puis il se reprit. Le mot importe peu, mon pauvre ami. C'est un homicide que tu allais commettre. Mais n'y pense plus maintenant, puisque tu vois que Saint-Georges t'a pardonné. Dame, c'est comme cela que l'on devient sauvage, et que de la sauvagerie l'on tourne au cannibalisme. Espérons que de votre vie vous ne passerez plus encore par de si cruelles nécessités, par de si rudes tentations.

Tel fut un des premiers récits que me fit le coureur de bois St-Georges, sur ses vieux jours, au fort Bonne-Espérance. Peut-être le retrouverons-nous encore ailleurs plus tard.

ÉMILE PETITOT.

LA MODE PRATIQUE

ENTRE NOUS...—UN POST-SCRIPTUM

C'est entre nous en effet, madame, qu'il faut parler d'un détail ne laissant pas d'être un grave souci pour notre coquetterie : il s'agit de la coiffure de nuit.

Evidemment, lorsqu'on possède une chevelure passable, le plus gracieux est de dormir tête nue. Mais beaucoup, même parmi celles qui ont cette reine des parures, se trouvent condamnées parfois, au moins passagèrement, pour raison de santé, à chercher un couvre-chef nocturne. On sait, par exemple, que le frottement sur l'oreiller active la chute des cheveux déjà fatigués et prédisposés à tomber. Que mettre donc, en ces cas ?... Le bonnet, le foulard sont hideux. Le filet blanc traditionnel démode le plus mignon visage.

Voici une chose qui non seulement n'est pas laide, mais peut devenir artistiquement jolie, bien posé, bien arrangé à l'air de la physionomie pour une femme de goût : c'est un simple carré d'environ 50 centimètres, au crochet à dessin clair, imitant un réseau, en gros coton de couleur voyante, et se lavant facilement. Ce travail a une élasticité qui lui permet de tenir parfaitement serré et fixé avec deux épingles d'écaille piquées dans le chignon. Les élégantes peuvent faire cette pièce au filet avec de la chenille. Le seul inconvénient est alors l'obligation d'envoyer nettoyer chez le teinturier.

Avant de finir, laissez-moi vous

dire encore que toutes les femmes conservent aujourd'hui leurs cheveux tombés afin de les faire monter en postiches, et que les postiches, quels qu'ils soient, ne doivent jamais être graissés ni lavés. On les entretient avec de la poudre et la brosse... absolument comme les petits chiens blancs.

P. S. — Les deux nuances nouvelles de la saison sont le *chaudron*, employé avec du noir, et le *rouge blason*. Le *dernier* chapeau est une toque ou une capote en drap uni, sans autre garniture qu'un nœud pareil découpé, et un bord de velours foncé, de loutre ou d'astrakan. Se fait en toutes couleurs.

COUSINE JEANNE.

CHOSSES ET AUTRES

—Le prix du blé au Manitoba est actuellement de 65 à 70 centins le minot.

—Le consul Tanner dit qu'il est bu, en Allemagne, 1,100,000 gallons de bière chaque année.

—Des personnes compétentes déclarent que les insectes nuisibles font pour \$400,000,000 de dommages par année à l'agriculture aux États-Unis.

—En travaillant dans un rocher sur la rivière Leigh, Iowa, les ouvriers ont trouvé la corne d'un buffle enterrée dans le roc à 30 pieds de profondeur. La corne était si bien conservée, que ses cercles sont encore visibles.

—Un célèbre écrivain dit qu'il a vu des milliers de petits poissons passant par terre, d'une lagune à une autre, dans l'Amérique du Sud. Il dit qu'ils avancent aussi prudemment et indifféremment que s'ils eussent été habitués toute leur vie à faire ce voyage par terre.

—On calcule qu'en moyenne le président des États-Unis donne la main à 500 personnes par jour. Les statisticiens ont chiffré que la force physique nécessaire pour accomplir cette tâche est égale à la force qu'il faut pour scier quatre cordes de bois.

—Durant l'année 1886, 20,853 Canadiens-français sont retournés dans leur pays. Le chiffre de ce rapatriement double celui de 1881. Ces Canadiens-français ont été suivis au Canada par 3,411 Américains et n'ont été remplacés aux États-Unis que par 1,134 de leurs compatriotes. Les Américains sont allés au Manitoba en plus grand nombre que les Européens, mais d'un autre côté 45,000 habitants des vieilles provinces du Canada ont aidé à coloniser ce nouveau territoire. Les journaux attribuent le retour des Canadiens et l'immigration américaine à la crise ouvrière qui s'est fait sentir aux États-Unis.

Un drame dans les airs. — Une correspondance d'Espagne raconte un événement vraiment tragique. Des ouvriers travaillaient à la réparation d'une église. Un échafaudage avait été construit au sommet d'un clocher se terminant par une flèche aigüe. On n'avait point rencontré facilement des artisans assez hardis et assez sûrs d'eux-mêmes pour risquer ce travail. Il y a quelques semaines, les grands vents qui ont régné partout et qui ont soufflé en tempête sur le sud de l'Europe, renversèrent le fragile échafaudage, et le malheureux ouvrier, qui s'y trouvait en ce moment, fut précipité sur la flèche, où il resta littéralement embroché par le corps. Le malheureux n'avait pas été tué sur le coup. Il se débattait désespérément. Que faire ? Nul moyen de lui porter secours, puisqu'il aurait fallu établir un échafaudage pareil à celui qui venait d'être détruit, et dont la construction avait demandé cinq ou six jours, devant réaliser des prodiges d'équilibre. Des braves gens, pleins de courage et de dévouement, essayèrent de venir en aide au malheureux. Vains efforts ! On ne pouvait arriver jusqu'à lui, et on entendait seulement ses hurlements d'épouvante et de douleur. Toute la journée on tenta inutilement tous les moyens de salut. D'en bas, avec des lorquettes, on voyait avec terreur l'agonie de ce martyr se prolonger. On demanda de Séville, par le télégraphe, des ingénieurs et des ouvriers audacieux, mais quand ils arrivèrent et lorsqu'ils eurent pu prendre des mesures, le malheureux était déjà mort. Est-il rien d'aussi terrible ?

VICTOR ROY
ARCHITECTE
No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

SAVONS MEDICINAUX

DU

Dr V. PERRAULT

Ces savons qui guérissent toutes les Maladies de la Peau sont aujourd'hui d'un usage général ; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent leur efficacité.

Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, Rife, Hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

Nombres et Usage des Savons

Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.

Savon No 2—Détersif. Est propre à nettoyer les plaies et les ulcères, et favorise la cicatrisation.

Savon No 3—Contre les lentes, poux, morpions, etc.

Savon No 4—Pour les ulcères syphitiques, chancres, etc.

Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 6—Pour la teigne.

Savon No 7—Pour maladie de la barbe.

Savon No 8—Contre les taches de rousseur et le masque.

Savon No 9—Contre les rhumatisme.

Savon No 10—Ce savon est employé pour faire disparaître la grosse gorge.

Savon No 11—Desinfectant.

Savon No 12—Nous recommandons ce savon d'une manière toute particulière pour le rifle.

Savon No 13—Pour les crevasses.

Savon No 14—Surnommé à juste titre, savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 15—Dentifrice. Ce savon est de beaucoup supérieur à toutes les pâtes et poudres pour nettoyer les dents.

Savon No 16—Contre les moustiques, maringouins, mouche noires, etc.

Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse, disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18—Pour les hémorrhoides. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables et cela dans les cas les plus chroniques.

Savon No 19—Pour les anémiques. Contre la gale, blessures, etc.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Si votre marchand ou drogiste ne les tient pas veuillez en envoyer le prix (25cts) à l'adresse ci-dessous et ils vous seront expédiés franco, par la maille.

ALFRÉD LIMOGÉ,
St-Eustache, P. Q.

DEDUCTION IMMENSE

Dans la balance de nos

Marchandises des Fêtes

ECLIPSANT

Toutes ventes à sacrifices faites jusqu'aujourd'hui.

Lainages	Manteaux
Lainages	
Lainages	
Lainages	
Lainages	
Lainages	
Lainages	
Lainages	
Lainages	
Lainages	

GRANDE REDUCTION

Mlle J. CHAMPAGNE,

752, STE-CATHERINE

LA PLACE POUR SE PROCURER

LES MEILLEURS

THÉS ET CAFÉS

Avec garantie et satisfaction est chez

GEORGE BRISTOL,

177, RUE SAINT-LAURENT

HENRY SCHMITH,
168, RUE SAINT-DENIS
Confection de CHEMISES par un tailleur pratique
Chemises de tous genres à ordre, bon ouvrage, satisfaction garantie.
Conditions modérées.

LE PALAIS D'ARGENT

33 RUE ST-LAURENT

Cadeaux de Noces

—ET—

d'Anniversaires de Naissance

—O—

Un fait qui n'est pas encore grandement reconnu, c'est qu'on trouve au PALAIS D'ARGENT, 33 RUE ST-LAURENT (à quelques portes au-dessus de la rue Craig, un

Assortiment d'Argenteries

aussi riche et varié qu'en puisse offrir n'importe quelle grande maison de cette ville.

Ayant l'avantage d'une location réduite, comparativement aux autres maisons des rues Notre-Dame et St-Jacques, faisant le même commerce, les propriétaires du

PALAIS D'ARGENT

sont en état d'offrir leurs marchandises à des prix véritablement bas, et invitent cordialement et respectueusement le public à faire une visite à leur stock.

Voiez leurs vitrines, pour les derniers dessins dans les argenteries et articles plaqués.

REMEDE DE LEDUC



Guérit la diphtérie, grippe, bronchite, asthme, rougeole, fièvre scarlatine noire, maladie du foie, consommation et inflammation de poumons et du foie.

Preuves, par affidavits assermentés des guérisons opérées par le remède de Leduc pour la coqueluche, nous citerons les noms ci-dessous mentionnés :

Pour la coqueluche, bronchite, toux, consommation et inflammation de poumons. Ed. Mousseau, A. Rochon, J. P. Fortin, E. L. Deslauriers, Célestin Laurin, Joseph Séguin, Charles Fortin, Téléphore Bonnin, François Mailloux. Assermentés en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour un cas de coqueluche suffoquant, avec effusion de sang par les yeux et les oreilles : N. Dalpé. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la consommation galopante, à la 11e période : Louis Vaillancourt. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la fièvre scarlatine noire angineuse : E. Legault dit Deslauriers. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour l'inflammation de poumons et d'intestins : Célestin Laurin. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour la diphtérie, deux enfants condamnés : Alexis Daoust, menuisier. Assermenté en présence de N. Tétrault, J. P. Hull, 8 Juin 1886.

Certificats : Pour toux opiniâtre très-grave, chez deux enfants, R. C. Auld, 78 rue Fort, Montréal, 8 Mai, 1886.

Pour bronchite et dyspepsie sur lui-même et deux de ses enfants ; et, plusieurs autres personnes guéries avec le même remède, par lui vendu : Alf. Bonnin, épicier, No. 2 marché St-Laurent, Montréal, 23 Juin, 1886.

Pour l'asthme : François Dagenais, 324, rue St-Hypolite. Signé en présence de : Cyrille Lortie, ferblantier ; Antoine Daoust, boucher ; Joseph Laurin, marchand de bois ; Maurice Daoust, boucher ; Montréal, 3 Novembre, 1886.

Pour l'asthme : Zotique Sancier, 933 rue St-Laurent, Montréal. Signé en présence de Thomas Berry et Ed. Nap. Nairne Blackburn Montréal, 27 Octobre, 1886.

Et, autres remèdes pour la purification du sang, névralgie, mal de tête, beau-mal, éréthisme, choléra avec vomissement, les maladies nerveuses, les dartres vives, épilepsie et herbe à la puce.

Ainsi que, la tisane de racines récemment découverte, pour la guérison de l'hydropéale, le tranchement d'urine, le rhumatisme inflammatoire et la jaunisse.

Ces remèdes sont en vente au No. 634, rue St-Laurent, Montréal.

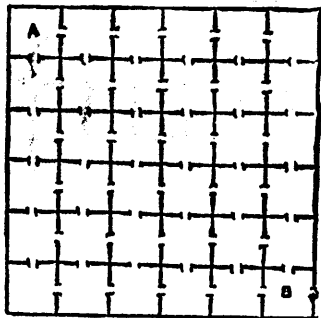
RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 234.—CHARADE

Si je suis mon Entier, j'avive l'étincelle
De piété, d'amour que mon âme recèle,
J'ai le cœur de Premier pour tout moudain
Et je cherche le Deux qui mène ma nacelle
Vers le céleste port.

PROBLÈME

Il est probable que le problème suivant a une solution, mais laquelle ?
C'est ce qu'il faut chercher.



Ce dessin représente le plan d'une prison, composé de trente-six cellules ; on offre à un prisonnier, renfermé dans la cellule A, de lui rendre la liberté s'il peut aller jusqu'à B, en passant une fois, et une fois seulement, dans les trente-six cellules.

Comment s'y prendra-t-il ?

SOLUTION :

No 232.—Dieu n'a pas eu da commence-
ments et n'aura jamais de fin.

No 233.—Le 25 juillet 1618. Champlain
retourna en France.

ONT DEVINÉ :

"Fred" Berthier, C. E. Bouchard, St-Henri
de Montréal ; G. E. Ottawa ; "Cricket," G.
Alex. Lavoie, Georgiana Guay, Alphonse
Morency, John Forquison, Odilon Drouin,
Mlle Eugénie Réche, Mlle Claudia Leconte,
P. Wilfrid Parant, Berthe Fréchette, Québec ;
Mlle Corine Sénécal, Raoul Vésina, F. E.
Lanouette, Montréal.

HORACE PEPIN, L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

61, RUE ST-GABRIEL,

Entre les rues Notre-Dame et St-Jacques

MONTREAL

Livres étrennes ! Livres d'étrennes !

ON TROUVERA A LA LIBRAIRIE

G. O. BEAUCHEMIN ET FILS,

256 ET 258, ST-PAUL

Un grand choix d'ouvrages reliés avec luxe
pour Cadeaux et Etreannes.

Ouvrages religieux, et littéraires. Très
belles éditions d'ouvrages Canadiens. Livres
de Piétés et de Piété ; Albums d'images
pour les enfants etc., etc.

Cartes de fantaisie, avec devises en fran-
çais, nouvelles et inédites. Cartes unies,
frangées et sachets. Cartes de visites, tous
les genres. Cartes à jouer. Albums à pho-
tographies et autographes, le plus riche as-
ortiment. Articles de fantaisie, etc.

Un catalogue détaillé des cartes de fan-
tasia, cartes de visite, cartes à jouer, sera
adressé sur demande. Le catalogue de litté-
rature est en préparation, on est prié d'en
faire aussi la demande.

AUX FAMILLES

Nous appelons l'attention particulière des
familles sur la REDUCTION SPECIALE
dans les

ETOFFES A ROBES

— ET LES —

LAINAGES

Que fait en ce moment la maison Perreault. Le
public ne devrait pas manquer de visiter cet
établissement avant de faire ses achats, car
les avantages qu'on y offre sont vraiment ex-
traordinaire, et cette réduction de prix est
faite en vue de diminuer son stock.

L. M. PERREAULT
225, RUE ST-LAURENT

Réduction générale sur toutes nos Marchandises

Tous nos Tweeds, Draps, Etoffes à Robes, Tapis, Prélarts, etc., etc.
vendus à sacrifices pour la dissolution au mois de janvier

—AU—

SYNDICAT CANADIEN,

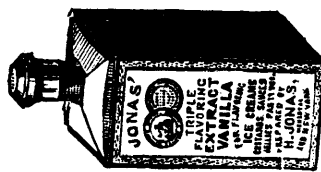
DUPUIS, DUPUIS & CIE,

Coin des Rue Sainte-Catherine et Amherst,

25488

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

ETABLIE EN 1870



Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS.
Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.
Moutarde Française, Glycerine, Collefortes.
Huile d'Olive en pintes, pintes et pots.
Huile de Foie de Morue, etc.,

HENRI JONAS & CIE.,

10 - RUE DE BRESOLES - 10

(DATTISSES DES SOEURS)

MONTREAL

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE,

18 - RUE SAINT-LAURENT - 18

MONTREAL

FUMEZ LE CIGARE

DOCTOR

R. COURTEAU & CIE.,

210 - RUE CRAIG - 210

MONTREAL

A. BYARELLE,

41, Cote St-Lambert, Montréal

TOUTES SORTES DE

CHAUSSURES

Pour hommes, femmes et enfants, faites sur
commande et réparées avec soin et prompti-
tude.

CREMERIE

M. Giard a l'honneur de solliciter le patro-
nage du public, pour son commerce, et rap-
pelle à ses nombreux clients de sa crèmerie de
Saint-Antoine de Richelieu qu'il est encore
prêt à recevoir toute commande qu'on voudra
bien lui confier.

Beurre des crèmeries et des cultivateurs,
fromage à la crème, ceufs frais, reçus tous les
jours, pois et fèves.

J. A. GIARD,

36, RUE BONSECOURS, MONTREAL

LESAGE & AMIOT,

Ingénieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS,
SOLLICITEURS DE PATENTES

ET AGENTS D'IMMEUBLES,

No. 62, Rue Saint-Jacques,

MONTREAL.

POESIE

Au jour de l'an les villages et les villes
Tressaillent d'allégresse et de bonheur.
Partout les jeunes gens et les jeunes filles
S'échangent leurs souhaits avec ardeur,
Souhaits accompagnés d'une caresse
Le viellard lui-même, près du tombeau,
Bénit la Providence et avec ivresse
Salut ce jour comme le plus beau.
C'est bien légitime, et non sans raison,
Mais il serait pas juste peut-être,
D'oublier que MM. Massicotte & Frère
Vendent l'eau minérale St-Léon
Au numéro 217, rue Ste-Elizabeth.

Nous attirons spécialement l'attention du
public sur la

PHARMACIE EDMOND LEONARD,

et nous avouons que nous ne saurions trop
la recommander, surtout aux familles dont
les besoins multiples nécessitent des prix
bas. Cette pharmacie possède un assorti-
ment des plus variés d'objets pharmaceu-
tiques, et ses articles de toilette, tels que
brosses, peignes, savons, parfums, poudre et
eaux dentifrices, etc. sont à la portée de
toutes les bourses. Une visite d'ailleurs au

No 1615, RUE NOTRE-DAME,

convaincra l'acheteur des avantages qu'on y
trouve.

GRANDE VENTE

DE LA

Balance de nos Marchandises des F^{es}

Réduction spéciale dans les Manteaux pour
Dames et Habillements pour Messieurs, spé-
cialités de

ARCAND FRERES

111, RUE ST-LAURENT

GASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de
cette préparation délicieuse et rafraichissante.
Elle entretient le scalp en bonne santé, em-
pêche les peaux mortes et excite la pousse.
Excellent article de toilette pour la chevelure.
Indispensable pour les familles. 25 cents la
bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent.

LABBÉE & CIE,

MARCHANDS DE

Ferronneries,
Peintures,
Huiles, Vernis, Vaiselles,
Verreries,

USTENSILES DE CUISINE, Etc,

—AU—

No 587, RUE SAINTE-CATHERINE,

MONTREAL

J. M. FORTIER

—DE LA—

Fabrique de Cigares

"CREME DE LA CREME"

Choisit les plus fins tabacs de la Havane,
de sa dernière importation, pour
fabriquer le

CANVAS BACK

"PETIT BOUQUET"

LE CIGARE DU JOUR

NOISY BOYS

Est un Cigare de 10 cts vendu
pour 5 Cents

A vendre chez tous les marchands de pre-
mière classe. Essayez-le

ROBES ET MANTEAUX

Mlle C Lemieux, ci-devant du Grand Syn-
dicat, désire informer sa nombreuse clientèle,
et le public, qu'elle se chargera de la confec-
tion de manteaux et de robes à la plus grande
satisfaction et à des prix relativement bas.
Confection supérieure, coupe de haut goût.

Mlle C. LEMIEUX

548, rue Sainte-Catherine, Montréal

Chester's Cure !

Pour la Toux
L'Asthme Rhumes
Bronchites Catarrhe
Enrouements Etc, etc.

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. In-
faillible dans tous les cas. Demandez-le à votre
pharmacien. Expédiez, aussi franco par la
malle sur réception du prix. Adressez :

W. E. CHESTER,

461, rue Laquachetière, Montréal

Prix : grande boîte..... \$1.00
" petite boîte..... 50

LA SEULE PLACE

Ou tout le monde veut aller mainte-
nant, c'est chez

M. A. RACICOT

NO 220, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Etant toujours sûr de pouvoir acheter à de
ses Remèdes Sauvages Patentés, lesquels gué-
rissent, sans craindre aucun danger, toutes les
maladies indistinctement, tels que : Dyspep-
sie, Bronchites, Maladies du Foie, Jaunisse,
Constipation, Mal de tête, Névralgie, Diar-
rhée, Choléra de toutes sortes guéris en moins
de trois heures ; Rhumatismes, Plaies, Ul-
cères, Mal de matrice (beau-mal), Maladies
secrètes, Boutons, Démangeaisons, Riffe, etc.
Dites-le à tous vos parents, voisins et amis
et tous seront satisfaits.

N. B.—Vous trouverez également les re-
mèdes de M. A. Racicot à Sorel, chez ma-
dame Jos. St. Jacques, fils, ou chez M. George
St. Jacques, 30, rue Cascades, St. Hyacinthe
P. Q., dans le bloc des Diles Larivière.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par
Berthlaume & Sabourin, éditeurs-proprie-
taires. Bureau : rue Saint-Gabriel, No 30,
Montréal.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 29 janvier 1887

JEAN-JEUDI

PREMIÈRE PARTIE—(Suite)

C'EST à merveille et je suis plus tranquille... A vous aussi, chère enfant, je recommande le calme... Regardez l'avenir sans épouvante, et songez que vous avez un moi l'ami le plus dévoué qu'il y ait au monde... Berthe prit la main du docteur et la serra avec effusion en murmurant :

—Ah ! oui, je sais que vous nous aimez bien ! Comment en douterais-je après tant de preuves ?

Etienne sentait son cœur déborder d'amour.

Cédant à un entraînement irrésistible, il attira doucement à lui la jeune fille qui ne résista pas, et ses lèvres effleurèrent son front pur.

Berthe tressaillit sous ce chaste baiser, le premier qu'elle eût jamais reçu ; il lui sembla qu'une atmosphère de feu l'enveloppait et, pendant un instant qui n'eut que la durée d'un éclair, elle oublia ses fatigues et ses douleurs...

Elle se sentait aimée.

Le docteur jeta un dernier regard à Mme Leroyer qui venait de s'assoupir, et partit en annonçant qu'il reviendrait dans la soirée.

Tout en descendant l'escalier il se répétait à vingt reprises :

—Elle sera, ma femme, je le jure !

Deux ou trois jours s'écoulerent.

Berthe s'était entendue avec la voisine qui venait, chaque après-midi, la suppléer pendant quelques heures et effacer les traces du désordre amené au logis par la mort d'Abel.

Mme Leroyer, entourée de soins assidus, restait dans un état de faiblesse extrême et de prostration effrayante.

Devenue tout à fait sombre, elle se complaisait dans un mutisme farouche, et c'est à peine si elle répondait à sa fille et au docteur.

Sans cesse elle pensait à René Moulin, et la ruine de l'espérance qu'elle fondait sur ses révélations lui faisait un mal affreux.

Etienne soupçonnait vaguement qu'Angèle devait avoir un chagrin secret, mais il n'osait interroger et il faisait bien, car nous savons qu'il n'aurait rien obtenu.

Rejoignons un de nos principaux personnages, abandonné par nous depuis longtemps déjà.

Nous voulons parler de Jean-Jeudi.

Huit jours s'étaient écoulés depuis l'arrestation de l'ancien complice de Claudia Varni et de Georges de la Tour-Vaudieu.

Pendant quarante-huit heures le bandit était resté au dépôt de la Préfecture, sans avoir subi l'interrogation préliminaire à la suite duquel il devait être conduit dans une maison de prévention.

Ces quarante huit heures lui avaient paru interminables.

Quoique mis au courant de ce qui se passait par le ci-devant notaire *Plume d'Oie*, il ne pouvait de-

venir à propos de quel vol *Fil-en-Quatre* l'avait dénoncé.

Enfin, le troisième jour, il comparut devant le juge d'instruction chargé de l'affaire, et sa légitime curiosité fut satisfaite.

Il jura ses grands dieux qu'il n'était pas coupable, il tenta même de prouver un *alibi* fort réel, mais son casier judiciaire témoignait contre lui ; le juge ne crut pas pouvoir rendre une ordonnance de non-lieu et décida qu'il passerait en jugement.

C'était injuste à coup sûr, mais c'était logique. Il est bien difficile, il est presque impossible, on le comprend, de croire à l'innocence d'un repris de justice accusé par un camarade.

Jean-Jeudi, très vindicatif de son naturel, aurait voulu tenir *Fil-en-Quatre* pour lui tordre le cou, au risque d'aggraver singulièrement son affaire.

A entendre *Plume d'Oie*, le dénonciateur avait été transféré à la prison des Madelonnettes.

Dans l'intérêt de sa vengeance, Jean-Jeudi supplia le juge d'instruction de le faire conduire aux Madelonnettes, lui aussi, mais le magistrat avait

pensé-t-il, j'en serai quitte pour quelques reproches...

Et il attendit fort calme.

Jean-Jeudi, quoique maigre comme un squelette, était doué d'une force musculaire peu commune.

Lorsqu'il ne se trouva plus qu'à un demi-mètre de *Fil-en-Quatre*, son bras droit qui pendait le long de son corps se banda et se détendit avec la raideur et la rapidité d'un ressort d'acier, et son poing nerveux alla frapper le dénonciateur en plein visage.

Le sang jaillit par le nez et *Fil-en-Quatre* tomba à la renverse, tout étourdi.

Il se releva cependant et, presque fou de colère et de douleur, il se rua sur son adversaire.

Jean-Jeudi, qui s'attendait à cette agression, saisit par le milieu du corps *Fil-en-Quatre* que le sang aveuglait, et lui administra une maîtresse correction avant que les gardiens aient eu le temps d'intervenir pour les séparer.

Le détenu si fort malmené fut conduit à l'infirmerie, et l'agresseur mis au cachot.

Peu lui importait, il était vengé, et se promettait de recommencer à la prochaine occasion.

Le directeur de Sainte-Pélagie s'enquit des motifs de cette rixe et, pour éviter le retour d'une scène scandaleuse, demanda le transfert de *Fil-en-Quatre* à la prison des Madelonnettes.

Ce transfert eut lieu tandis que Jean-Jeudi subissait disciplinairement la peine de huit jours de cachot.

René Moulin avait été amené au dépôt de la Préfecture à Sainte-Pélagie.

En arrivant au greffe, où il allait être fouillé de nouveau, il fit la déclaration d'une partie de l'argent qu'il possédait. Le greffier reçut cet argent, lui dit qu'il le tiendrait à sa disposition par petites sommes, et lui demanda s'il désirait aller à la pistole. Le prisonnier répondit négativement. Il voulait se trouver au milieu des détenus, et il avait pour cela des raisons que nous ne tarderons pas à connaître. Il conservait sur lui, dans ce gousset de montre invisible dont nous avons parlé, plusieurs pièces d'or, car il avait eu soin de changer son billet de cent francs pour payer la pistole de la Préfecture. La clef du logement de la place Royale était toujours dans le collet de son paletot, et certes il ne songeait guère à l'en retirer, deux perquisitions successives et sans résultat lui ayant prouvé jusqu'à l'évidence qu'elle se trouvait là hors d'atteinte.

En entrant dans la cour de Sainte-Pélagie René Moulin éprouva tout d'abord une sensation de honte, d'embarras, et d'insurmontable dégoût.

Les physionomies patibulaires et les types suspects qui l'entouraient lui faisaient croire qu'il venait d'être transporté en plein bagne.

Il était bien vêtu, il semblait *calé* ; peut-être l'effroyable population au milieu de laquelle il se trouvait pourrait-elle tirer de lui quelque chose, du tabac, un verre d'eau-de-vie...

On l'entoura, on le questionna.

Chacun voulait savoir pourquoi il avait été pris et cherchait à s'introduire dans son intimité.

René, songeant à mener à bien un projet mûri dans son esprit, se dit que le plus sage était de hurler avec les loups.

En conséquence il inventa une fable qui, sans le présenter absolument comme un bandit, laissait le



Eh bien ! lui demanda-t-il vivement, y a-t-il enfin du nouveau ?—Page 53, col. 1.

l'habitude de ne tenir aucun compte des sollicitations de ce genre et donna l'ordre d'écrouer le prévenu à Sainte-Pélagie.

Nos lecteurs se souviennent peut-être que *Fil-en-Quatre*, trompé dans son espérance, s'y trouvait déjà.

Lorsque Jean-Jeudi franchit le seuil de la cour pleine de détenus, les uns se promenaient en causant, les autres assis ou couchés sur les dalles de la galerie conduisant à la cantine, le premier visage qui frappa ses yeux fut celui de son ennemi.

De son côté *Fil-en-Quatre* le vit et devint un peu pâle.

Jean-Jeudi se dirigea vers lui, les poings crispés mais la physionomie souriante.

Ce sourire rassura Claude Landry, dit Jacques Hébert et surnommé *Fil-en-Quatre*.

—Il n'a pas l'air de m'en vouloir beaucoup...

champ libre aux conjectures et permettait aux imaginations de travailler.

Il se rendit ensuite à la cantine, se montra généreux, et devint immédiatement sympathique à ses étranges camarades.

Ceci encore entraînait dans son plan.

Que voulait donc le mécanicien.

Tout simplement se faire un ami de quelque détenu prêt à être libéré, et charger ce détenu d'aller rue Notre-Dame-des-Champs porter à la veuve du supplicié une clef et une lettre.

Mme Leroyer pourrait alors se rendre chez lui en son absence et s'emparer de ce brouillon qui devait, du moins René le croyait fermement, mettre sur la trace des vrais coupables du crime commis au pont de Neuilly.

LIV

Malheureusement le mécanicien ne tarda point à s'apercevoir que son projet était absolument irréalisable, ou tout au moins que sa réalisation offrait de sérieux dangers...

Les gens qui l'entouraient, mis en confiance par ses manières de *bon enfant* qu'ils prenaient pour des allures de hardi coquin, se dévoilaient à lui peu à peu et lui faisaient des confidences afin d'obtenir son *estime*.

Se montrant sous leur vrai jour ils apparaissaient comme des monstres de dépravation et de cynisme, auxquels on ne pouvait sans folie confier une mission délicate.

En écrivant à Mme Leroyer René Moulin était obligé de lui donner l'adresse de son logement et de lui dire que le fameux brouillon se trouvait dans un tiroir de son secrétaire.

Or ce meuble renfermait, nous le savons, de l'argent et des titres.

Le misérable chargé d'aller trouver Angèle ouvrirait certainement la lettre chemin faisant, ne fût-ce que par curiosité et, une fois qu'il en connaîtrait le contenu, loin de la porter à son adresse il irait lui-même à la place Royale et dévaliserait le logement.

Ces réflexions étaient trop logiques et les résultats d'une imprudence trop vraisemblables pour ne pas arrêter net le mécanicien.

Dieu sait cependant que les occasions ne lui manquaient point.

Chaque jour des voleurs revenaient acquittés de la police correctionnelle, pour prendre leurs effets et partir.

Mais René, plein de défiance, s'abstenait.

Il ne se dissimulait pas, néanmoins, l'impérieuse nécessité d'agir le plus tôt possible...

Que devait penser de lui Mme Leroyer ? Dans quelle perplexité se trouvait la pauvre femme ?

Ne le considérait-elle pas, lui, René Moulin, comme un personnage très douteux, arrêté pour quelque vilaine action ?... Certes, elle en avait le droit... Les apparences étaient contre lui... Tous les gens qu'on empêche se prétendent innocents. Combien le sont en réalité ?...

René s'inquiétait non seulement de cela, mais encore et surtout de la position d'Angèle et de Berthe.

Avec Abel s'étaient éteintes les ressources de l'humble intérieur.

Qu'allait devenir la mère et la fille ?

La noire misère les menaçait et, au moment où René allait les secourir, les protéger, remplacer auprès d'elles le soutien disparu, la fatalité s'abatant sur lui le réduisait à l'impuissance !

Le mécanicien se livrait à ce sujet aux réflexions les plus sombres, quand la porte de la cour s'ouvrait pour laisser entrer un détenu dont le visage attira sur-le-champ son attention.

—Où diable ai-je déjà vu ce particulier-là ? se demanda-t-il.

Tandis qu'il interrogeait sa mémoire le détenu fit un geste de surprise, vint droit à lui, tendit la main en s'écriant :

—Ah ça ! mais, je ne me trompe pas ! c'est vous qui étiez à la *Canette d'Argent*, ruelle des Acacias, il y a une dizaine de jours, le soir de la descente de police... nous avons trinqué ensemble.

Le nouveau venu était Jean-Jeudi, qui venait de finir sa peine disciplinaire.

—C'est bien moi, répondit René, et je vous reconnais parfaitement.

—Eh bien ! ma vieille, touchez là ! je suis vraiment content de vous voir...

—Moi de même quoique, entre nous, j'aimerais mieux nous voir ailleurs...

—Qu'est-ce que vous voulez, on est philosophe ou on ne l'est pas !... Je le suis...

—D'accord, répliqua le mécanicien, mais vous n'êtes pas ici sur la route où vous pourriez rencontrer la personne qui doit faire votre fortune...

—Je la rencontrerai plus tard... C'est une question de temps et de patience...

—Bref, vous ne désespérez point ?

—Non, fichtre ! bien au contraire ! Depuis que je vous ai vu j'ai même acquis la presque certitude que l'héritage ne peut me manquer.

—Mes compliments, alors !

—Je les accepte et, vous savez, ce que j'ai dit tient toujours... Noce complète quand j'aurai touché mon héritage, et festival à grand tra-la-la !...

Après une seconde de réflexion, Jean-Jeudi reprit :

—Si vous étiez un solide gaillard, un lapin à poil, un zig enfin, il y aurait peut-être moyen de nous entendre... Voyons, quest-ce que vous avez fait ? Pourquoi qu'on vous a arrêté ?

—Je n'en sais rien... répondit René.

—Oh ! la belle blague !...

—Non, parole d'honneur...

—C'est à-dire que vous avez pas mal de petits péchés sur la conscience et que vous ne savez pas au juste à propos duquel vous êtes pincé...

René comprit que Jean-Jeudi, comme les autres, le prenait pour un voleur.

Si peut flatteruse que fut cette opinion il résolut de ne point le désabuser, afin de se créer des titres à son *estime* et de pouvoir au besoin se servir de lui.

—Il y a du vrai là-dedans... dit-il, je n'ai pas encore été conduit à l'*instruction*, et je n'y vois goutte...

—Je vous souhaite, quand vous répondrez au *curieux*, d'avoir plus de chance que j'en ai eu !... Figurez-vous que j'avais un alibi, un vrai... un sérieux... pas de camelotte... Eh bien ! ça ne m'a servi à rien, et je passerai en jugement quoique je sois blanc comme neige du vol dont un gradin m'accuse...

—Ah ! vous êtes accusé de ?... fit René avec une expression de dégoût que Jean-Jeudi ne remarqua point.

—Oui, un vol à la devanture d'un horloger... On veut me rendre complice, mais mon alibi reviendra sur l'eau et je serai acquitté...

—Je le souhaite pour vous...

—Merci.

—A propos, avant d'être mis au clou, reprit le bandit, aviez-vous trouvé la femme que vous cherchiez ?... Car vous aussi vous cherchiez une femme.

—Je l'ai trouvée et cela ne m'a servi à rien. C'est juste au moment où je venais de l'aborder qu'on m'a mis la main au collet.

—Ah ! sapristi, mon vieux, quelle guigne !

—J'ai à peine eu le temps de lui confier ce que j'avais à lui dire... Elle ne peut agir sans moi, et cependant il s'agit pour elle d'une affaire bien sérieuse et de grande importance.

—Bah ! vous la reverrez quand on vous lâchera.

—Qui sait ? murmura René d'une voix sourde. Qui sait si elle ne sera pas morte ? Morte de douleur... morte de découragement... morte de mon absence qui m'empêche de lui remettre l'objet qu'elle attend et qui pour elle est tout...

—Une forte somme ? demanda Jean-Jeudi.

—Non, une lettre... une lettre enfermée chez moi et dont l'honneur de son nom dépend...

—Ah ! ah !... je flaire un secret de famille.

—Vous ne vous trompez pas...

—Et vous dites que la lettre est enfermée chez vous ?

—Oui, dans mon secrétaire...

—Ne craignez-vous pas que la police, en faisant perquisition, n'ait mis la main dessus ?...

—Non, car la police ignore mon adresse.

—Vous en êtes sûr ?

—Absolument.

—Très bien alors... Et vous êtes embarrassé pour faire parvenir une lettre à cette dame ?

—Sans doute...

—Eh bien ! ma vieille, ça prouve que vous n'êtes pas *souillard*... Comment, mon bonhomme, tu es

au clou, dans cette cour où chaque matin quelque camarade part en liberté, et tu n'as pas eu l'idée de charger un de ces bons zigs de faire ta commission !

Jean-Jeudi tutoyait sans façon son compagnon de captivité.

René Moulin ne s'en irrita point. Sans savoir pourquoi, il n'éprouvait pas pour le voleur émérite la même répulsion que pour les autres bandits qu'il coudoyait dans ce milieu infâme.

—L'idée m'en est venue... répondit-il, mais je n'y ai pas donné suite...

—Pourquoi ?

—J'ai des papiers importants chez moi... et qui sait si l'homme chargé de ma lettre n'aurait pas la curiosité de la lire, et ensuite la fantaisie de faire pour son propre compte une perquisition dans mon logis ?

—D'accord... ça se pourr tout de même, si toutefois et quantes on ne peut pas choisir son monde !... Dame !... faut avoir du flair, et entre nous tu me fais l'effet, mon vieux, de n'être malgré ton âge qu'un pur et simple conscrit...

—Ah ! je ne dis pas le contraire... murmura René.

—A la bonne heure !... Au moins, si tu n'as pas de jugeotte tu as de la modestie !... ça fait compensation... Maintenant parlons peu, mais parlons bien... Tiens-tu à ce que la dame en question soit avertie de l'endroit où se trouve le papier que tu voudrais lui voir entre les mains ?

—Certes j'y tiens, et je donnerais de bon cœur un joli louis d'or à celui qui ferait consciencieusement la commission.

—Bien sûr que le louis ne gâte rien, mais même sans argent je me chargerais de trouver l'homme...

—Ici ?

—Parbleu ! Le directeur de Sainte-Pélagie ne permettrait probablement pas d'aller chercher un commissionnaire rue de la Clef...

—Vous êtes certain de dénicher un garçon sur qui on puisse compter, et qui doit sortir bientôt ?

—Ça ne sera pas malin, puisque je le connais déjà... C'est un lapin qui fait douze jours sur une simple contravention... un marchand de chaînes de sûreté à quinze sous, contrôlées à la Monnaie, et de billets de théâtre moins chers qu'au bureau... Un bohémien de Paris, quoi ! Un z qui connaît tous les trucs, mais qui a un vieux fonds de bêtise qu'il appelle honnêteté... Il doit sortir demain ou après-demain. Veux-tu que je te fasse faire sa connaissance ?

—Oui, je le veux... répondit René avec empressement.

—Eh bien ! ça ne sera pas long...

Jean-Jeudi allait s'éloigner quand la porte du préau s'ouvrit, et un détenu investi des fonctions de commissionnaire et de crieur lança ces mots d'une voix rauque et gutturale :

—A la soupe !

Jean-Jeudi s'arrêta.

L.V

Je lui parlerai après déjeuner, dit-il, je suis au pain sec depuis huit jours, ce qui ne garnit pas l'estomac, et je crève de faim...

—Laissez la soupe aux autres répliqua René. On m'apporte ma nourriture du dehors, vous en profiterez, et pour vous refaire l'estomac je vous payerai un bon verre de vin à la cantine...

Les prunelles de Jean-Jeudi devinrent étincelantes de convoitise.

—Vrai, vous m'invitez ? demanda-t-il, repris d'un respect soudain et cessant de tutoyer son interlocuteur.

—Je vous invite...

—Eh bien ! j'accepte, car je suis sans liard, et ça n'est pas assez pour manger à la cantine où la moindre chose coûte les yeux de la tête...

En ce moment le crieur appela :

—René Moulin...

Le mécanicien s'avança et reçut un panier contenant des provisions qui avaient été visitées au greffe.

Jean-Jeudi, les dents longues, se frottait les mains et passait sa langue sur ses lèvres minces.

René lui fit un signe et tous deux entrèrent dans le chauffoir où ils s'installèrent sur un banc pour prendre leur repas.

Si René Moulin se morfondait à Sainte-Pélagie

et se faisait énormément de mauvais sang, une autre personne, dans une position bien différente, n'était pas moins anxieuse et moins tourmentée que lui.

On devine que nous voulons parler du duc Georges de la Tour-Vaudieu.

Averti par Théfer du refus de René de donner son adresse, il se reprochait amèrement l'imprudence qu'il avait commise en empêchant l'agent de police de le filer jusqu'à son domicile et de l'arrêter quand ce domicile serait connu.

—Un jour l'inculpé se départira du silence où il se complait aujourd'hui... murmurait le sénateur. Serai-je averti à temps, ce jour là, ? Pourrai-je entrer chez ce garçon avant les gens de justice, et m'emparer de cette pièce maudite dont l'existence menace mon repos et trouble mon sommeil ?

Et Georges de la Tour-Vaudieu, pris d'une épouvante sénile, tremblait de tout son corps.

Il avait donné l'ordre à Théfer de surveiller la demeure de Mme Leroyer.

L'agent savait que la veuve demeurait rue Notre-Dame-des-Champs et il exécutait ponctuellement, mais sans aucun résultat, les ordres de son puissant et généreux protecteur.

Sauf le jeune médecin Etienne Lorient, personne ne montait jamais chez Angèle.

Le titre d'inspecteur donnait à Théfer une grande latitude et une sorte de vague importance à la Préfecture de police, au Palais, et lui permettait de fureter et de questionner tout à son aise dans les bureaux des différents services.

Il s'inquiétait chaque matin de savoir si René devait être appelé dans la journée chez le juge d'instruction chargé de son affaire, et il recevait toujours une réponse négative.

Les lenteurs que nous avons signalées commençaient à lui paraître inexplicables, sinon même inquiétantes.

Il eût donné beaucoup pour pouvoir faire changer le numéro d'ordre du dossier.

Enfin, le samedi, il apprit que René serait conduit le lundi suivant chez le juge d'instruction.

Il se rendit immédiatement à l'hôtel de la rue Saint-Dominique.

L'inspecteur semblait agir en aveugle pour le compte de M. de la Tour-Vaudieu, mais il n'en était rien, et nous connaissons la remarquable clairvoyance de son esprit et le flair subtil de ses instincts de policier.

Le duc ne lui avait confié ni ses craintes réelles, ni ses projets véritables, ni la raison pour laquelle il attachait une telle importance à l'arrestation de René Moulin, mais il devinait bien qu'il s'agissait d'une chose exceptionnellement importante.

Connaissant de longue date la jeunesse débauchée et pleine de turpitudes du vieux duc, il comprenait que toute cette affaire était un reliquat du passé orageux et sombre.

Le duc se trouvait à l'hôtel quand l'inspecteur de la sûreté se présenta pour le voir.

Il donna l'ordre à Ferdinand, son valet de chambre, de l'introduire sur-le-champ dans son cabinet.

—Eh bien ! lui demanda-t-il vivement, lorsqu'ils se trouvèrent seuls, y a-t-il enfin du nouveau ?...

—Oui, monsieur le duc.

—Quoi ?

—René Moulin sera interrogé pour la première fois lundi...

—Cela aura été bien long ! murmura M. de la Tour-Vaudieu.

—Assurément, mais nous n'avons qu'un seul moyen de combattre ces lenteurs : Avouer l'intérêt que monsieur le duc porte à cette affaire... et monsieur le duc ne le voulait pas.

Georges approuva de la tête, et reprit :

—Théfer, je crains une chose...

—Laquelle, monsieur le duc ?

—C'est que René Moulin n'ait réussi à envoyer en secret une lettre à cette femme.

—Que monsieur le duc se rassure. Je fais surveiller d'après ses ordres la maison de la rue Notre-Dame-des-Champs, et j'ai la certitude que jusqu'à cette heure personne n'a rendu visite à Mme Monestier...

—Monestier ? répéta Georges.

—C'est sous ce nom, monsieur le duc, que la veuve est connue... répliqua Théfer, puis il ajouta : Personne, excepté toutefois le jeune médecin qui

soignait le fils et qui soigne maintenant la mère...

—Elle est malade ?

—Mourante, monsieur le duc... Les voisins affirment qu'il lui reste peu de jours à vivre.

—Puissent-ils dire vrai !... s'écria le sénateur qui, après cette exclamation, demanda : Croyez-vous que ni la mère ni la fille n'aient tenté de voir le prisonnier à Sainte-Pélagie ?...

—Je puis affirmer qu'elles ne savent même pas où il se trouve, et qu'aucune demande de permis n'a été faite à la Préfecture... Si une démarche de ce genre se produisait j'en serais instruit sur-le-champ, et je ne perdrais pas une minute pour avertir monsieur le duc...

—C'est bien, Théfer... Vous êtes intelligent et dévoué, et je vous remercie...

Le policier, regardant son interlocuteur en dessous, répondit d'un ton lent et mesuré :

—Je fais de mon mieux... Je sens que monsieur le duc court un danger... un danger grave... et cette pensée me tient en éveil... elle me donne de l'émulation...

Georges de la Tour-Vaudieu eut un instant d'abandon.

—Ce n'est que trop vrai...répondit-il, le péril est sérieux... je pourrais payer cher une folie de jeunesse... j'ai des ennemis redoutables... prêts à abuser contre moi de la confiance que j'avais en eux...

—Nous les combattons, monsieur le duc, et nous paralyserons leurs menées...

—Avez-vous fait les recherches dont je vous avais chargé ? demanda le sénateur avec une agitation visible.

—Relativement à une certaine Claudia Varni ?...

—Oui.

—Certes, monsieur le duc, et les investigations ont été poussées très loin...

—Vous ont-elles appris quelque chose ?

—Elles m'ont donné la certitude que, contrairement aux prévisions de monsieur le duc, aucune femme portant le nom de Claudia Varni n'habite Paris en ce moment.

—Je la soupçonnais de diriger les menées dont je suis l'objet... balbutia Georges.

—Rien ne nous autorise à le croire.

—N'habite-t-elle pas l'Angleterre ?

—D'après les renseignements pris, elle s'était fixée à Londres il y a quelques dix-huit ans ; depuis cette époque on a perdu ses traces...

—Mais alors, reprit le sénateur avec une sourde colère, quelle est donc cette lettre dont René Moulin parlait ?... D'où vient-elle ?... Qui l'a écrite ?...

—Patience... Nous le saurons...

—Comment ?

—Le mécanicien arrivant de Londres ne peut, sous peine de prolonger indéfiniment sa détention, refuser son adresse au juge... Dès que cette adresse me sera connue, nous agirons, et notre visite domiciliaire, j'en prends l'engagement formel, devancera celle du parquet... Maintenant, monsieur le duc me permet-il de lui soumettre respectueusement une observation ?

—Je vous le permets...

—Il me semble que monsieur le duc ferait acte de prudence en s'éloignant momentanément...

—Que dites-vous ? Abandonner le champ de bataille ! s'écria Georges.

—Opérer une retraite stratégique, voilà tout... Si les ennemis que nous cherchons sont à Paris, ils peuvent tenter un scandale qu'une absence de monsieur le duc rendrait impossible. L'absence d'ailleurs apaise bien des colères, adoucit bien des haines...

—Je verrai... je réfléchirai... répliqua le sénateur. Mais il faut avant tout que j'aie visiter moi-même la demeure de René Moulin...

—Monsieur le duc n'a pas d'instructions nouvelles à me donner ?

—Non, mais j'ai à vous prier d'accepter ceci... Et le duc tendait à l'agent de police deux nouveaux billets de mille francs.

Théfer fit quelques façons pour les recevoir, très peu. Puis, ayant empoché la somme, il se retira lestement et radieux, laissant le sénateur fort inquiet.

De la conversation précédente il résulte que M. de la Tour-Vaudieu n'avait point oublié Claudia Varni, ou plutôt qu'il se remettait brusquement à songer à elle.

Par instinct il la devinait mêlée, volontairement ou non, aux complots ténébreux de ses ennemis inconnus...

A coup sûr, si elle n'était pas l'inspiratrice de ces complots, elle avait commis quelque imprudence et donné, peut-être à son insu, des armes à René Moulin.

Or les renseignements apportés par Théfer, quoique affirmatifs en apparence, ne rassuraient pas Georges le moins du monde.

Si le duc s'occupait de Claudia Varni, celle-ci de son côté songeait beaucoup à l'homme dont elle avait été jadis la complice.

Elle savait qu'il habitait toujours l'hôtel de la rue Saint-Dominique, qu'il y vivait en grand seigneur plusieurs fois millionnaire, qu'il n'avait rien conservé de ses habitudes de jeunesse, et qu'un débauché d'autrefois était devenu le plus grave, le plus impeccable des hommes politiques.

I.VI

Ceci d'ailleurs étant connu de tout le monde ne lui suffisait pas. Elle voulait des détails plus précis, plus intimes, sur son intérieur, sur son entourage, et surtout sur son fils.

Claudia s'adressa à l'une de ces agences louches qui font de la police d'amateur pour le compte des particuliers, et vendent très cher des renseignements parfois exacts mais très souvent aussi de haute fantaisie.

Fumel, chargé plus spécialement des opérations policières, lui demanda cinquante louis d'avance, et trois jours, pour l'initier aux plus intimes particularités de l'existence du sénateur.

Mistress Dick Thorn avait besoin d'être bien renseignée pour combiner avec une précision absolue les derniers rouages de son plan.

Tout en attendant avec impatience le rapport de son agent, elle ne s'endormait point dans l'inaction. Sa maison était montée sur un pied relativement simple, mais confortable.

Elle se proposait de recevoir bientôt.

Recevoir qui ? pourraient se demander nos lecteurs, sachant que Claudia n'avait pas de relations à Paris.

Hâtons-nous de leur apprendre que mistress Dick Thorn s'était munie à Londres d'un certain nombre de lettres de recommandation, et que ces lettres lui ouvraient plusieurs maisons parfaitement honorables où sa distinction, son savoir-vivre, et la grâce ingénue de sa fille, lui avaient conquis tout d'abord de vivres sympathies.

Donc, elle comptait faire les honneurs de ses salons à des invités, sinon très nombreux, du moins très sur le volet.

Pour mener, ne fût-ce que pendant quelques mois, cette existence mondaine, les ressources de Claudia étaient absolument insuffisantes ; elle le savait bien, mais ne s'en inquiétait guère.

Ne lui suffirait-il pas de le vouloir pour puiser à pleines mains dans les coffres inépuisables de Georges de la Tour-Vaudieu ?

Un matin, elle venait de sortir de table avec sa fille, quand le valet de chambre lui remit la carte d'un visiteur qui sollicitait une audience immédiate.

Claudia jeta les yeux sur cette carte et lut :

« Chevalier Babylos Samper. »

Et plus bas, au crayon :

« De la part de M. Fumel. »

—Conduisez ce monsieur au petit salon dit Claudia, je vais le rejoindre...

Quelques minutes après mistress Dick Thorn se trouvait en face d'un homme d'une quarantaine d'années, long et maigre, de mine un peu plus que médiocre, quoiqu'il fût vêtu avec élégance et qu'il portât une petite multicolore à l'une des boutonnières de son pardessus.

Il fit un salut presque correct et il attendit une question.

—Ainsi, monsieur, dit Claudia pour entamer l'entretien, vous êtes auprès de moi le représentant de l'agence Koch et Fumel ?

—Oui, madame... J'ai eu le plaisir d'être chargé par le patron de l'affaire... vous intéresse...

—Et vous m'apportez des renseignements ?

—Croyez bien, madame, que je n'aurais pas eu l'effronterie de me présenter devant vous les mains vides...

—Je vous écoute, monsieur...
—Nous commencerons par M. le duc de la Tour-Vaudieu, n'est-ce pas, madame ? demanda Babyllas Samper, chevalier de plusieurs ordres étrangers, s'il fallait en croire sa rosette multicolore.

—Oui, répondit Claudia.
Le policier morron prit le siège que lui indiquait mistress Dick Thorn, et tira de sa poche un carnet qu'il ouvrit.

—J'ai pensé qu'il était bon, fit-il de m'occuper d'abord du passé de M. le duc... pour quiconque a l'habitude de la vie, il arrive presque toujours que le passé explique le présent... Ai-je eu raison ?

—Complètement... murmura la veuve.
Puis elle ajouta avec une curiosité mêlée d'inquiétude.

—Qu'avez-vous appris ?...
—Rien de bien inédit... Les détails manquent un peu...

Claudia respira.
—Enfin vous savez quelque chose, reprit-elle, sans cela vous ne parleriez pas de votre enquête... Que savez-vous ?

—La jeunesse de celui qui s'appelait alors le marquis de la Tour-Vaudieu a été excessivement orageuse... Ce gentilhomme aimait le jeu, il s'était mis, paraît-il, sous la dépendance absolue d'une certaine Claudia Varni, une drôlesse d'une étonnante beauté, mais non moins dangereuse que belle, qui le menait par le bout du nez, se servait de lui pour satisfaire ses moindres caprices, et le conduisait à la misère et au déshonneur par le chemin le plus rapide... Le marquis était absolument ruiné quand la mort de son frère aîné, tué en duel fort à propos, est venue lui donner des millions...

—Ensuite ? demanda mistress Dick Thorn du ton le plus calme.

—Je ne sais pas autre chose...
—Alors, parlez-moi du présent... A combien estime-t-on la fortune du duc ?

—L'héritage de son frère, joint à un autre héritage qui lui vient d'un grand-oncle de feu sa femme, doit lui constituer un revenu de plus de trois cent mille francs.

—C'est un beau chiffre !... Que fait le duc de cette fortune ?

—Il en dépense à peine les revenus, quoiqu'il mène un train convenable... Son existence d'aujourd'hui est aussi régulière qu'elle était autrefois débraillée. On le dit ambitieux... Il s'est rallié fort adroitement à l'Empire et il a obtenu comme récompense la dignité de sénateur... S'il faut croire le bruit public, il est fort bien en cour, et même influent...

—Reçoit-il ?
—Quelquefois... Non par goût, mais parce que dans sa position il lui serait impossible de s'abstenir complètement.

—Son état de maison est-il considérable.
—Il est honorable, et les gens de M. le duc sont presque tous d'anciens serviteurs de sa famille...

—Le duc est-il aimé de son entourage ?
—Sans doute, mais moins que son fils Henry qui fait beaucoup de bien, étant très généreux...

—Quel âge a ce fils ?
—Vingt-deux ans

—Ce fils d'adoption, d'où sort-il ?
—De l'hospice des Enfants-Trouvés...

—C'est un inutile, sans doute, un oisif ?
—Nullement. C'est un travailleur, un avocat, et très distingué, mais en désaccord complet d'opinions politiques avec le vieux duc. On dit qu'il doit épouser prochainement la fille unique du comte de Lilliers, plusieurs fois millionnaire et député de l'opposition.

Claudia tressaillit.
—Vous êtes sûr que ce mariage est décidé ? s'écria-t-elle.

—Je ne suis sûr de rien... Je me fais en ce moment l'écho du bruit public...

—Comment se nomme Mlle de Lilliers ?
—Isabeau.

—Est-elle jolie ?
—Charmante.

—Dit-on que M. Henry de la Tour-Vaudieu en soit fort épris ?

—On prétend qu'il l'adore...
—La jeune fille le paye-t-elle de retour ?
—On affirme que oui...
—Où se trouve l'hôtel de Lilliers ?
—Rue Saint-Florentin.
—Vous êtes-vous ménagé des intelligences parmi les serviteurs du comte ?

—Oui, madame... La femme de chambre de Mlle Isabeau n'a pas grand'chose à me refuser...
—Bref, vous pourriez, au besoin, compter sur elle.

—Absolument.
—Bien... Passons à d'autres détails... Êtes-vous allé rue Saint-Louis, au numéro que je vous avais indiqué ?

—Je n'y ai pas manqué...
—Qu'avez-vous appris ?
—Rien de satisfaisant... Depuis vingt ans la maison a changé quatre fois de concierge... Il n'existe plus un seul des anciens locataires... Personne n'a pu me dire si la dame Amadis et la folle qu'elle avait recueillie sont vivantes ou mortes... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles n'habitent plus la maison...

—J'ai un intérêt à savoir si ces deux femmes existent encore... dit Claudia. Il est indispensable que je le sache... Mettez-vous donc à leur recherche sans perdre un instant.

—La tâche sera difficile.
—Vous n'en aurez que plus de mérite à réussir... Apportez-moi dans trois jours un renseignement positif, mon cher monsieur Babyllas, et je doublerai la somme qui vous est promise...

—Je ferai de mon mieux...
—J'y compte... Maintenant asseyez-vous à cette table, prenez du papier et une plume, et écrivez un résumé succinct de ce que vous venez de me dire.

* * *

Après avoir jeté successivement un coup d'œil rapide chez le duc Georges de la Tour-Vaudieu donnant audience à Théfer, et chez l'ex-Claudia Varni en conférence avec le chevalier Babyllas, retournons à Sainte-Pélagie.

L VII

Jean-Jeudi avait partagé le repas de René Moulin avec un appétit magnifique et un plaisir qu'il ne cherchait pas à dissimuler.

Les deux verres de vin autorisés par le règlement achevèrent de le reconforter, de le mettre de bonne humeur, et il se promit de témoigner sa reconnaissance à son compagnon en s'occupant sans retard de ses affaires et en les conduisant à bonne fin.

—Attendez-moi là... dit-il au mécanicien, je vais chercher votre messenger et je vous l'amène...
La cour n'était pas grande. Jean-Jeudi eut bien vite rencontré celui qu'il cherchait...

—Bonjour, mon vieux *Ugène*... dit-il au marchand de billets. Veux-tu rendre un service à un bon garçon, à un vrai zig, et gagner en même temps un joli napoléon de vingt francs ?

—Ça me va beaucoup... Je suis serviable de mon naturel, et le napoléon n'est pas de refus... De quoi s'agit-il ?

—Viens dans le chauffoir, on jaboltera...
René Moulin, Jean-Jeudi, et *Ugène* purent s'installer dans un coin et causer sans être dérangés.

—Voici le camarade en question... dit Jean-Jeudi en désignant René au marchand de billets, qui répliqua :

—Foi de bon garçon, j'en suis bien aise, il a une figure qui me revient, le camarade... J'aime mieux rendre service à lui qu'à un autre...

—Merci... fit René en souriant et en tendant la main à *Ugène*, qui la serra cordialement.

—Quand sors-tu ? reprit Jean-Jeudi.
—Dans trois jours.

—Le matin ou le soir ?
—Le matin... Qu'est-ce que vous avez à me demander ?

—D'emporter d'ici une lettre et une clef, répliqua le mécanicien.

—Possible !... Après ?
—De remettre cette lettre et cette clef dans une maison...

—Et ensuite ?
—Ensuite, il n'y a plus rien... C'est tout...

—Si ce n'est, ajouta Jean-Jeudi, de venir flâner par ici le plus tôt que tu pourras et de nous faire passer un paquet de tabac, ce qui voudra dire que la commission est faite...

—Tout ça c'est convenu... Je porterai la lettre et la clef, et je vous enverrai un paquet de caporal, je vous en donne ma parole d'honneur, et elle vaut quelque chose, ma parole !... Vous savez, camarade, je suis ici pour contravention, pas pour autre chose...

—Je sais que vous êtes un brave garçon, fit René, aussi je peux bien vous dire que de la commission dont je vous charge dépendent la vie et le repos d'une pauvre femme et de sa fille... Vous leur porterez, non la fortune, mais le calme et l'honneur... Ah ! c'est une bonne action que vous allez faire !...

—Et tu toucheras vingt francs, ce qui est coquet... ajouta Jean-Jeudi.

—Pas un radis ! ! répliqua *Ugène*. Je n'en veux plus, du louis, à présent que je sais de quoi il retourne... J'entends me payer le plaisir de faire une bonne action à l'œil.

René Moulin insista.
Le marchand de billets s'obstina dans son refus.

—N'en parlons plus ! dit-il. Ça serait inutile... Je suis entêté comme un mulet. D'ailleurs, un jour ou l'autre, nous nous retrouverons sur le macadam et vous me payerez à déjeuner avec ces vingt francs-là.

—Vous pouvez y compter ! s'écria le mécanicien. Ah ! oui, je vous promets un fameux déjeuner ce jour-là ! Douze douzaines d'huitres de Cancale, et du chablis première comme s'il en pleuvait...

—Entendu ! fit *Ugène*. Mais ce n'est pas tout ça, faut songer au moyen d'emporter d'ici votre lettre et votre clef, car on vous fouille à la sortie comme à l'entrée, et il ne s'agit pas de se laisser prendre...

—Tout serait perdu ! ! murmura René avec inquiétude.

—Est-elle grosse, la clef ? demanda le marchand de billets.

—Non, car elle tient dans le collet du pardessus que je porte en ce moment...

—Bon !... le truc est chic ! j'en userai... Quant à la lettre, je la coudrai dans la ceinture de mon pantalon... Vous me donnerez ça après-demain soir, au moment du bouclage, afin qu'on ne vous voie pas causer avec moi le matin de ma sortie... On se déferait, et la fouille serait plus sévère...

—Et la commission sera faite ? reprit René.

—Une heure après ma mise en liberté, je vous le promets...

—Merci... Vous aurez tout la veille au soir... Jean-Jeudi partagea le diner du mécanicien comme déjà il avait partagé son déjeuner, et avec plus de plaisir encore, car cette fois les portions étaient doublées et la boisson aussi.

Le hasard les réunit dans le même dortoir où leurs couchettes se trouvaient côte à côte.

—Ainsi vous m'affirmez, demanda René à Jean-Jeudi, qu'on peut se fier absolument à votre camarade ?...

—Oui, répliqua le voleur émérite, je réponds de lui comme de moi-même !

Une telle affirmation, formulée par un pareil drôle, était de nature à rendre suspecte l'honnêteté du commissionnaire improvisé...

Mais la bonne foi du coquin sautait aux yeux. René prit ses paroles au pied de la lettre et ne conçut pas l'ombre d'un doute.

Jean-Jeudi souhaita le bonsoir à son compagnon et s'endormit heureux de se trouver, (après huit jours de lit de camp), sur un matelas passable et dans des draps un peu rudes mais parfaitement propres.

René, lui, ne ferma pas l'œil
Sa lettre, dont il combinait chaque phrase afin de dire beaucoup de choses en peu de mots, le tint éveillée toute la nuit.

Le lendemain matin, à peine levé, il se rendit à la cantine pour y faire emplette de papier, de plumes et d'encre.

La suite au prochain numéro

Il ne faut pas abattre la vieille maison avant de s'en être bâti une nouvelle. — M^{me} GEOFFRIN.